

# LE COMBAT SYNDICALISTE

Bimestriel Anarcho-syndicaliste de la CNT-AIT de Midi-Pyrénées

LA LETTRE DU C.D.E.5 ISSN 1240-0009 - CPPAP 72171

LA TROUBLE CANDEUR DU CITOYEN!



CÔTE D'IVOIRE : "DROITS DE L'HOMME" \* PROFITS \_ STÉPHANIE LIBÉRÉE // RETOUR SUR IMAGE // RÉFLEXIONS AUTOUR D'UNE LUTTE \_ LE TRAIN FOU DU PLUTONIUM \_ NUL NE DEVRAIT IGNORER LEUR FAÇON DE FAIRE \_ LES DIX POMPES À FINANCE DES CONFÉDÉRATIONS SYNDICALES \_ EMPLOYÉS MUNICIPAUX : TOUJOURS PLUS DE PRESSION \_ ENTREPRISE TARTEMPION : LE LOT COMMUN À DÉFAUT DE LUTTE COMMUNE \_ MALAISE À LA BU \_ PIQUE-NIQUE À L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE \_ APRÈS UN FAUX "GRAND DÉBAT", UN RAPPORT VÉRITABLEMENT BIDON \_ RÉFLEXIONS : LA SOCIÉTÉ DU TRAVAIL, LA SOCIÉTÉ DE L'ENNUI \_ BOLIVIE : LA GUERRE DU GAZ \_ LA NEF DES FOUS

N° 88 De Janvier 2005

## LA LETTRE DU C.D.E.S



BULLETIN DU RÉSEAU  
LE COMBAT SYNDICALISTE  
BIMESTRIEL DE L'UNION RÉGIONALE  
MIDI-PYRÉNÉES DE LA CNT-AIT

### ABONNEMENT UN AN

TARIF NORMAL : 7.5 EUROS  
ABONNEMENT DE SOUTIEN :  
15 EUROS OU PLUS  
LIBELLES VOS CHÈQUES À L'ORDRE DE :  
CDES, CCP 3 087 21 H TOULOUSE  
ET ENVOYEZ LES À L'ADRESSE CI-DESSOUS

### POUR CONTACTER LE JOURNAL

LE COMBAT SYNDICALISTE  
7, RUE ST-RÉMÉS  
31000 TOULOUSE  
TÉL./FAX : 05 61 52 86 48

### LES ARTICLES SUR LE NET

[HTTP://CNT-AIT.INFO](http://CNT-AIT.INFO)  
(ANIMÉ PAR LA CNT-AIT DE TOULOUSE)

### SECRÉTARIAT RÉGIONAL

CNT-AIT, B.P. 158  
82001 MONTAUBAN CEDEX

### AUTRES ADRESSES

SECRÉTARIAT DE L'AIT  
AIT, NSF BOKS 1977, VIKI, N-0121 OSLO,  
NORVÈGE.

CNT, BUREAU CONFÉDÉRAL

B.P. 51142, 34008 MONTPELLIER COX1  
[HTTP : WWW.CNT-AIT-FR.ORG](http://WWW.CNT-AIT-FR.ORG)

UR AQUITAINE : CNT-AIT, BP 8176, 64181 BAYONNE  
COX. UR MÉDITERRANÉE : CNT-AIT, VIEILLE  
BOURSE DU TRAVAIL, 13 RUE DE L'ACADÉMIE,  
13001 MARSEILLE. UR NORMANDIE : CNT, BP 2010,  
14019 CAEN COX. UR PARIS-NORD : CNT, BP 352,  
75526 PARIS COX. UR RHÔNES-ALPES : CNT, BP  
223, 38405 ST MARTIN D'HÈRES COX.

LA LETTRE DU C.D.E.S  
ISSN 1240-0009 CPPAP 72171  
DIRECTEUR J. PASTOR IMP.SPE CNT.AIT

Le C.S. est rédigé, réalisé et imprimé à titre militant par des adhérents de la CNT-AIT, chômeurs ou salariés, après leur journée de travail. Nous tenons à remercier tous ceux qui nous envoient des infos, articles, coupures de presse... qui nous permettent d'enrichir la rédaction.

## LA TROUBLE CANDEUR DU CITOYEN!

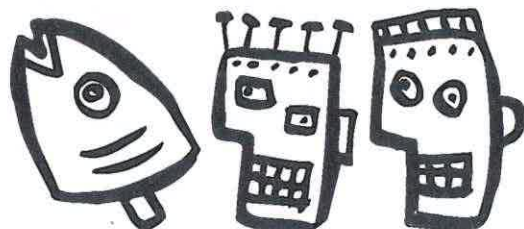
"Pourquoi tant de violence ? Pourquoi cette haine contre les blancs ?", s'écriait une femme dans la quarantaine après avoir fuit la Côte d'Ivoire. Elle avait tout perdu, sa petite société d'import-export, sa douce petite vie de blanche au soleil d'Afrique, ses petites illusions de

fortune et ses économies de profiteuse. Ainsi donc, des noirs pouvaient haïr les blancs, ces blancs qui règnent en maître sur leur misère, pillant les ressources naturelles, méprisant les gens, fomentant des massacres déguisés en guerres tribales pour mieux cacher les jeux de barils et de dollars. La brave femme détrossée le savait et ne le savait pas à la fois. Une citoyenne, quoi ! Du haut de sa peau blanche, elle admettait le profit, le pillage, le massacre au nom de l'argent et du pouvoir blanc, toutes ces choses "désolantes mais inévitables" ! Mais que des noirs puissent dire NON et la rendre complice et responsable, c'était inconcevable !

Autre haut-le-cœur du trouble et naïf citoyen, "l'horreur judiciaire d'Outreau". Incroyable, la justice de ce monde d'oppression "peut se tromper" ! Qui aurait pu le croire, déclare l'indécrottable citoyen ? Plus de 63 000 personnes sont en prison en France, et l'immense majorité d'entre elles sont des gens "d'en bas", comme ils disent "en haut". Le président de leur république, fait un bras d'honneur à la justice. Et alors ? Les élus, pilleurs de l'argent public, mesquins profiteurs de la moindre magouille, mentent, trichent, achètent, et les juges baissent la tête. Et alors ? Du haut de son statut d'électeur, le citoyen admet la combine, l'arbitraire, la justice de classe, toutes ces choses "désolantes, mais moins pire que le pire" ! Mais que lui, brave citoyen travailleur et sans histoire, puisse être à son tour emporté dans le tourbillon compresseur de la sacro-sainte justice, c'était même impensable !

"Elle a beau être libérale, cette femme est humaine" ! Ainsi parlait un socialiste citoyen de mon voisinage, à propos de Nicole Fontaine (dont la "sœur", Brigitte, est autrement plus drôle), ex-ministre de Chirac, ex-membre du conseil de l'Europe, spécialiste des entreprises et des affaires. Mon citoyen venait d'apprendre que cette "brave" dame militait avec l'UNICEF contre l'exploitation des enfants par le travail. Il le savait bien, cet enfoiré de citoyen, que "La Fontaine, c'était une bourgeoise qui travaillait pour les patrons", c'est lui qui me l'avait dit ! Mais là, il était sous le charme. L'affameuse qui pleurait les enfants morts de faim, c'était trop beau, et puis bien pratique pour accepter ses propres contradictions de citoyen. Du haut de sa sociale-démocratie, il comprenait la "nécessaire âpreté du marché", mais qu'une blonde caporale de l'exploitation par le travail puisse s'attendrir sur le sort des enfants qu'elle met au boulot, c'était inespéré !

Il est bien trouble ce citoyen ! Indécrottable naïf ? Cynique maquillé de morale ? Schizophrène à genoux ? Collabo mal dans sa peau de larbin-chef ? Peut-être est-il un peu tout cela. Le pouvoir lui offre même ses causes d'indignation et les mensonges pour y remédier. La France corrige une de ses colonies ? Le citoyen s'offusque du racisme anti-blanc et pleure sa domination menacée. La justice se fait prendre la main dans le sac de l'arbitraire qui fait son quotidien ? Le citoyen tremble à l'idée d'en être victime. La bourgeoisie s'épanche sur le sort des gosses des gens qu'elle exploite ? Le citoyen se pâme devant ce qu'il croit être un reste lumineux d'humanité. Qu'il pleure ou qu'il prie, qu'il s'indigne ou qu'il s'allonge, décidément, ne faisons jamais confiance au trouble citoyen.



# ///CÔTE D'IVOIRE : "Droits de l'Homme" & profits

Que se passe-t-il donc en Côte d'Ivoire ? On a entendu parler d'une attaque contre un camp militaire français. La riposte de l'armée française a été immédiate et a entraîné la destruction d'avions des Forces nationales de Côte d'Ivoire. Des émeutes anti-françaises ont aussitôt éclaté, notamment à Abidjan. Les médias n'ont plus ensuite parlé que de ces pauvres Français rapatriés, qu'on a pu voir à l'aéroport puis dans des centres d'accueil. Mais pas une chaîne n'a fourni d'explications sur la situation en Côte d'Ivoire ou sur les raisons du conflit.

En Côte d'Ivoire, les intérêts français représentent un tiers des investissements étrangers et 30 % du produit intérieur brut, ce qui est énorme, l'économie ivoirienne représentant elle-même 40% du PNB de l'Afrique de l'ouest. Au moment de la décolonisation, en 1960, Houphouët-Boigny fut érigé en véritable "sous-préfet" des intérêts français, faisant adopter par l'assemblée du parti unique une Constitution qui avait été rédigée à Paris par un juriste français. La Côte d'Ivoire devint, dans les faits, un territoire français d'outre-mer, dirigée par un président fantoche et dictateur : il fit emprisonner et torturer ceux qu'il pouvait suspecter de non-soumission absolue, fonctionnaires, membres de son entourage, notables, parents des accusés, et réprima dans le sang deux révoltes régionales. Peu importe. Tant que les intérêts français ne sont pas remis en cause, personne dans la classe médiatico-politique française ne s'offusque d'un régime totalitaire. Grâce à un "Code des investissements" de type colonial permettant un "rapatriement" des bénéfices réalisés sans acquitter taxes et impôts, les entreprises françaises ont pu prospérer en terrain conquis. Depuis 1960, elles brassent et "rapatrient" ainsi 75% de la richesse produite en Côte d'Ivoire !

Mais à la mort du président fantoche (1993), la situation a peu à peu évolué, le pouvoir local s'est cherché d'autres "protecteurs". Dès 1994, le président Konan Bédié avait amorcé un bras de fer

avec la France, en rétrocédant des contrats d'exportation de café-cacao à des géants américains, et une licence de prospection de pétrole off-shore à Venco. La Côte d'Ivoire n'est pas un gros producteur de pétrole, mais c'est de très loin le premier producteur mondial de cacao, avec cette année 1,45 millions de tonnes récoltées, ce qui représente 45% de la production mondiale. Les multinationales françaises sont fortement soupçonnées d'avoir à ce moment encouragé le général Gueï à prendre le pouvoir par un coup d'Etat, ce qu'il fit en 1999. Un an après, Gueï est obligé d'organiser des élections présidentielles. Il entend bien les remporter en faisant invalider les candidatures de Konan Bédié pour cause de corruption et de Ouattara pour cause de "non-ivoirité". Mais c'est Gbagbo qui est élu. Lui aussi veut défranciser la Côte d'Ivoire, dont les transports, l'eau, l'électricité, les voies de communication... sont contrôlés par Saur, EDF, Orange, Telecel, Bouygues... tandis que le secteur bancaire est dominé par la Société générale, la BNP et le Crédit lyonnais. Il ouvre à la concurrence internationale les marchés ivoiriens, ce qui inquiète fortement les entreprises françaises, habituées à n'avoir sur place aucune concurrence. Il se rapproche des Etats-Unis, qui lui accordent une aide généreuse sous couvert de fonds de lutte contre le sida.

En 2001, la parti de Ouattara remporte les élections municipales et en 2002, un mouvement rebelle fomenté au Burkina Faso, où les services secrets français sont omniprésents, prend rapidement le nord du pays. Les militaires français lancent alors leur opération "Licorne", qui, sous couvert d'éviter une guerre civile, permet en fait de couper le pays en deux et de faire ainsi pression sur les deux parties. Peu importe qui de Ouattara ou de Gbagbo sera le plus totalitaire, seul importe le respect des intérêts des groupes français dans le pays. Exactement comme en Afrique Centrale, où les réseaux français ont organisé un coup d'Etat pour renverser un gouvernement

"démocratique" et le remplacer par un dictateur. La différence essentielle, c'est que ce dernier leur demandait "pour son pays" 17 % des bénéfices de l'exploitation du pétrole, alors que le gouvernement renversé leur en demandait 33 %...

Toutes ces ingérences, qui profitent aussi aux dirigeants locaux, ne gagnent évidemment pas à être connues du peuple. La solution est comme toujours de diviser pour mieux régner. C'est ce qui est en vigueur partout et notamment en Afrique que l'on présente toujours comme minée par l'éternel problème des luttes entre ethnies. La Côte d'Ivoire ne fait pas exception, avec plus de 60 ethnies présentes dans le pays. De plus, le "développement économique" s'est accompagné d'une immigration importante provenant des pays voisins (26% de la population ivoirienne). A partir de 1994, l'émergence du concept d'"ivoirité" semble bien fait pour répondre aux problèmes de crise économique et de dévaluation du franc CFA. Inconscients des manœuvres politico-économiques des profiteurs français ou ivoiriens, les ivoiriens moyens sont entretenus dans la vision d'une spoliation de leur pays par les étrangers... africains (les immigrés, donc, pas les colons !). Quant aux Français moyens, ils sont entretenus dans la vision que la guerre entre les partis de Ouattara et Gbagbo serait une lutte entre ethnies.

En attendant, les firmes françaises entendent bien conserver la maîtrise de la situation, fut-ce par bain de sang interposé. Ce sont leurs appels qui expliquent que Chirac a subitement eu des états d'âme "droits-de-l'hommiens" concernant la Côte d'Ivoire, lors du sommet Afrique-France de 2003. Il a considéré que les "escadrons de la mort" ivoiriens étaient bien une réalité et il a proclamé la fin de l'impunité pour les chefs d'Etat qui ne respecteraient pas les droits de l'homme, les menaçant de poursuites devant le Tribunal pénal international. Une fois encore que les "droits de l'homme" ne signifient rien d'autre que le droit des entreprises à faire des profits.

# Stephanie LIBEREE !



**L**e mardi 19 octobre, Stéphanie a été libérée. Cette libération est, dans ce cas douloureux, une première victoire morale. Mais, elle ne veut pas dire, loin de là, que l'affaire soit achevée. C'est pourquoi, si nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé à cette lutte d'une manière ou d'une autre, nous les appelons à rester vigilantes et prêtes à reprendre la mobilisation si besoin en était.

Bien donc que l'affaire ne soit pas close, il nous a semblé important, à ce stade, de faire connaître une analyse de militants sur les questions soulevées par cette lutte ("Réflexions autour d'une lutte") mais aussi de rappeler les principaux points du dossier et de donner un rapide compte-rendu de l'action du 16 octobre ("Retour sur image")

## ///RETOUR SUR IMAGE

Le 22 mars 2004, Stéphanie, déjà mère d'un enfant de trois ans, accouche à l'improviste. Elle n'avait pas conscience d'être enceinte, victime d'un "déné de grossesse"\*1. N'ayant pu prendre la mesure de son état, elle accouche seule dans des conditions épouvantables, avec une hémorragie massive. Le nouveau-né ne donne aucun signe de vie, il est ou mort ou en état de mort apparente. Alors qu'elle est encore sous perfusion, le 29 avril, les gendarmes viennent pour l'incarcérer sous l'inculpation d'infanticide car, d'après le scénario élaboré par une certaine presse et la police, elle aurait étouffé volontairement son nouveau-né. Sa famille, ses copains, les militants de la CNT-AIT de Toulouse dont Stéphanie et son compagnon sont membres, regroupés au sein des "Amis de Stéphanie" ont très rapidement mis en relief les incohérences de ce scénario.

Au cours de l'été, un examen de laboratoire, une expertise anatomo-pathologique (c'est-à-dire l'étude au

microscope des différents tissus organiques) est venu effondrer totalement le scénario policier en établissant de façon irréfutable, "l'absence de stigmates pouvant évoquer une asphyxie ou une suffocation", et en mettant en évidence des stigmates de liquide amniotique.

Malgré cette expertise qui l'innocentait, Stéphanie était toujours en prison à la rentrée. Cette situation étant de plus en plus insupportable, les "Amis", qui n'étaient pas restés inactifs jusque là (voir notre précédent numéro), ont décidé de médiatiser l'affaire et d'organiser le samedi 16 octobre une marche de protestation tout le long des 23 kilomètres séparant la Place du Capitole de la prison de Seysses. Dans des conditions météorologiques épouvantables, environ cent cinquante personnes ont pris, vers 11 h 30, le départ d'un cortège qui a parcouru la rue Alsace, le pont St Michel puis la route de Seysses. Une soixantaine de participants sont arrivés jusqu'au bout

et se sont retrouvés vers 17 heures sur le parking de la prison, à quelques mètres de la porte d'entrée, contenus par un petit cordon de gendarmes. Une prise de parole a eu lieu à la sono et des slogans bien sentis ont été repris en chœur par les marcheurs.

Inutile de dire qu'en tant qu' "Amis de Stéphanie" nous remercions chaleureusement tous ceux, connus et inconnus, qui ont fait acte de présence ce jour là, tout particulièrement les copains venus de l'extérieur (Montpellier, Perpignan, Gard, Landes, Bordeaux, Gers, Bayonne) ainsi que les camarades qui ont mis à notre disposition leur autobus, facilitant ainsi le retour de nombreux marcheurs.

✎ Maguy

\*1- On trouvera toutes les précisions utiles sur cette maladie sur le site de l'ARDG (Association pour la Reconnaissance du Déné de Grossesse) : <http://deni2grossesse.free.fr/wiki>

# ///REFLEXIONS AUTOUR D'UNE LUTTE

**L**a mobilisation pour la libération de Stéphanie a symboliquement débuté le 1er mai 2004, au lendemain de son incarcération. Les moyens utilisés ont été dans un premier temps de s'adresser massivement à la population puis, dans un deuxième temps, aux médias. Aucun recours n'a été effectué auprès de personnalités, d'élus politiques ou syndicaux. L'objectif poursuivi par les "Amis de Stéphanie", qui ont mené ces actions, était ponctuel, loin des objectifs globaux de la CNT-AIT, mais l'implication importante des militants de la CNT-AIT parmi ces "Amis" rend nécessaire un aller-retour entre la pratique et la théorie. Il s'agit de savoir dans un premier temps en quoi cette action a été utile, puis d'en faire une analyse critique. En effet, quels que soient les résultats obtenus, nous ne devons pas occulter une réflexion critique, celle-ci étant, en tout état de cause, indispensable à toute analyse sérieuse.

## QUELLE VICTOIRE ?

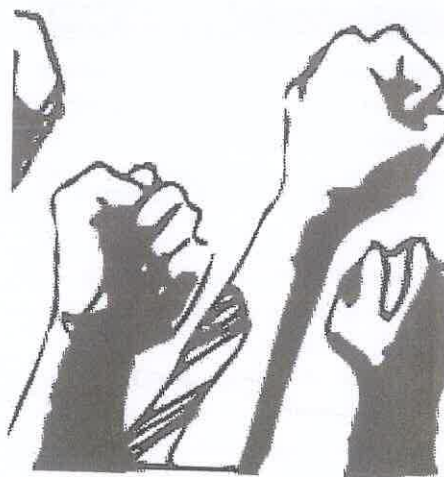
Bien que notre amie ait été libérée le 19 octobre 2004, soit trois jours après la marche sur la prison, nous ne sommes pas en état de dire quel a été le poids véritable de la mobilisation dans cette libération. D'une part, la réalité du dossier pénal –et en particulier l'existence d'une expertise anatomo-pathologique qui, corroborant de nombreuses autres pièces du dossier, doit amener à conclure à la mort naturelle du nouveau-né- a été certainement un élément déterminant. Mais, d'un autre côté, avec une inculpation très lourde (homicide sur mineur), le mandat de dépôt pouvait être prolongé sur trois ans. L'actualité montre malheureusement qu'il est fréquent qu'un "mis en examen" reste en détention provisoire alors même que son innocence a éclaté en cours d'instruction ou que des innocents soient tout de même condamnés.

Si donc, sur le point strictement procédural, il est difficile de se prononcer, il reste que le 16 octobre 2004, point d'orgue de plus de 5 mois de mobilisation, fut une réussite.

Réussite d'abord que celle d'une organisation autogérée sur un parcours qui comptait 23 km de long. Tout s'est déroulé sans incident, sans l'intervention des habituels organisateurs de manifs ; partis et syndicats institutionnels étaient d'ailleurs totalement absents. Réussite ensuite car cette manifestation était une première. La prison de Seysses a été construite loin de la ville, probablement avec l'arrière-pensée de décourager toute démonstration de solidarité avec les prisonniers. Mais les 23 km, pas plus que la pluie diluvienne qui est tombée sans discontinuer et le froid glacial qui l'accompagnait, se sont révélés très insuffisants pour décourager l'ardeur des marcheurs.

Réussite encore parce que, au soir de ce samedi, les participants et de nombreux prisonniers –nous l'avons su par la suite- étaient plus que satisfaits que cette marche ait eu lieu. Malgré la fatigue, les participants au cortège ont eu "la pêche" jusqu'au bout, et encore plus après. C'est qu'on était loin, ce 16 octobre, de ces mobilisations consternantes, de ces cortèges mortifères, dont le principal résultat est de démoraliser les manifestants et de les conduire dans des impasses. Qu'on se souvienne simplement de la façon dont la "gauchunerie" (et une grande partie de l'extrême-gauche, y compris certains libertaires) ont mis des foules immenses en marche en mai 2002 pour leur faire voter Chirac et légitimer ainsi, pour sept ans, une politique particulièrement anti-sociale et répressive. Qu'on se souvienne également de la façon dont les mêmes spécialistes de l'anti-lutte ont conduit le mouvement des retraites à un échec programmé.

Dès le 16 octobre, au contraire, il y a eu, à la modeste échelle des 4 000



personnes qui se sont manifestées auprès du comité de soutien, un retour de confiance en la lutte collective et autogérée. Ce retour de confiance, c'est évidemment après le 19 octobre 2004 qu'il s'est renforcé.

## DE LA RESTRICTION DU DOMAINE DE LA LUTTE

Ainsi donc, il y a eu une incontestable victoire morale, mais, concernant une lutte partielle, d'une part cette victoire –comme toute victoire dans ce cas- ne peut être elle-même que partielle et d'autre part, elle soulève inévitablement des contradictions par rapport à un projet qui repose sur une critique globale de la société.

Prenons un exemple : nous ne reprenons pas à notre compte l'idée méprisante, et pourtant commune à toute la classe politique, qu'il y aurait une différence de nature entre les prisonniers politiques et les prisonniers de droit commun, entre les "bons prisonniers", dignes d'un soutien et les "mauvais prisonniers", qu'il faudrait oublier dans le fond de leur cellule. Notre analyse nous conduit en effet à considérer que l'immense majorité de ceux qu'on appelle "droits communs" sont en fait des prisonniers sociaux qui méritent un soutien en tant que victimes de la morale dominante et d'une justice de classe. Mais notre réalité militante fait que nous n'avons pas les moyens de mener campagne pour faire libérer les quelques 600 000 prisonniers sociaux qui croupissent en prison. Par

**Suite page 6**

conséquent, le choix est forcément arbitraire de soutenir un prisonnier parmi 600 000 autres. C'est, au fond, commettre une injustice supplémentaire.

"Pourquoi un tel est-il soutenu et pas moi ?", "Pourquoi exiger sa libération et pas la mienne ou celle des autres ?", "Pourquoi proclamer qu'il est innocent ?"... Ces questions, tout prisonnier isolé face à la répression peut se les poser. Son questionnement est d'ailleurs du même ordre que celui que peut se poser tout ouvrier isolé face à l'exploitation, quand éclate un conflit limité contre un autre employeur que le sien. C'est, dans le cas du prisonnier comme dans celui de l'ouvrier, la conscience de classe, la compréhension entre ceux qui subissent les mêmes fléaux (répression, exploitation) qui peut permettre -grâce à la solidarité- le soutien des luttes et leur extension. Le militant peut-il espérer que la lutte et la victoire parcellaires renforceront cette conscience, ce sentiment commun de solidarité ? Dans un monde où l'idéologie dominante repose sur la guerre de tous contre tous, la question constitue un pari qui devient rapidement un paradoxe. En effet, pour garder le parallèle avec le monde du travail, on constate trop souvent que la restriction de la lutte à des objectifs limités reflète plus souvent la défense d'acquis catégoriels qu'une volonté de faire partager ces mêmes acquis au plus grand nombre. Quand ce n'est pas la défense de ces acquis au détriment des autres catégories sociales. On peut donc se poser la question : une lutte limitée constitue-t-elle un passage vers des objectifs globaux ?

Répondre par l'affirmative, c'est accepter les inconvénients consécutifs à tout choix limitatif ; répondre par la négative, c'est se cantonner à rester dans la théorie. Eternel dilemme. Dans le premier cas, on entame plus ou moins rapidement une dérive vers le réformisme, peau de chagrin qualitative ; dans le deuxième cas, on entame une dérive sectaire, peau de chagrin quantitative. Nombre d'organisations révolutionnaires se sont déchirées sur ce

grand écart et, historiquement, nombre de politiciens ont su utiliser ce talon d'Achille pour neutraliser l'anarchosyndicalisme, le vidant à la fois de son corpus théorique, de ses capacités réflexives... et finalement de ses militants.

Dans l'exemple qui sert de point de départ à cet article -la libération d'un compagnon- cette contradiction entre argument avancé et projet global est patente. Pour obtenir une telle libération, il nous semble en effet que la principale possibilité réside, dans l'état actuel des forces, à porter à la connaissance du grand public des éléments qui sont à même de justifier cette demande. Ces arguments sont de différents ordres. Ils font appel à la raison, à la logique ou à la sensibilité... Dans tous les cas, ils visent à faire pression sur le pouvoir en mettant en évidence, aux yeux du public, la contradiction flagrante qui existe entre le maintien en prison de telle ou telle personne et les valeurs affichées par ce même pouvoir ("justice", "humanité", "égalité de tous devant la loi",...). Mais, de ce fait, ces arguments sont factuels et par la-même contestables par ceux qui développent une vision globale du problème. C'est le cas de l'"innocence". En effet, dire qu'un prisonnier doit être libéré car il a apporté les preuves de son innocence, cela peut être compris, a contrario, comme la légitimation de l'enfermement des "coupables". C'est tout autant le cas de la "maladie" et de tous les autres arguments individuels. Demander, comme nous l'avons fait parmi d'autres, la libération de Joëlle Aubron au motif qu'elle est gravement malade, peut être compris comme la légitimation de la détention des non-malades et pose les mêmes problèmes théoriques.

Pourtant, bien que nous ayons clamé l'innocence de Stéphanie et fait état de la maladie de Joëlle, on l'aura compris, nous ne sommes pas plus pour l'enfermement des "non-malades" que des "coupables". Nous ne savons que trop que la catégorie "coupables" est, comme disent les sociologues, un "construit" tout à fait artificiel. Le système criminalise en effet les plus modestes, d'une part en tournant les

lois essentiellement contre eux<sup>1</sup>, d'autre part en les soumettant systématiquement à une grande tension et en les "poussant à la faute"<sup>2</sup>. De plus, ils sont l'objet d'une surveillance constante dont sont exemptés les grands de ce monde. Finalement, on a une probabilité bien plus forte de se faire attraper et condamner lourdement en volant une mobylette qu'en détournant des millions d'euros des caisses publiques. C'est d'ailleurs pour de telles raisons que nous parlons de "prisonniers sociaux" et non de "droits communs". Seulement, nous n'en sommes pas, faute des moyens matériels et humains nécessaires, à exiger l'élargissement de tous ces prisonniers sociaux. Nous en sommes à faire sortir une copine inculpée d'homicide, ce qui peut sembler peu de chose mais qui est encore beaucoup au regard du rapport de force réel. Et il faut malheureusement constater que ce combat, pour petit qu'il paraisse, est loin d'être toujours gagné : de nombreuses personnes, en France et dans le monde sont, quoique innocentes, toujours sous les barreaux (Mummia Abou Djamal, aux USA, pour n'en citer qu'un).

## SORTIR DE LA CONTRADICTION

Ainsi, les "Amis de Stéphanie" ont porté une revendication très partielle. La CNT-AIT, organisation globaliste, ne saurait porter, en tant que telle, des revendications de ce type. Comment, pour les militants qui participent aux deux, résoudre cette contradiction ?

Ce qui nous semble important pour cela, c'est l'appréciation du rapport entre l'objectif ponctuel poursuivi et les contradictions à assumer. Cette appréciation se fait au cas par cas par un aller-retour entre le comité de lutte (quel que soit le nom qu'on lui donne, ici, c'était les "Amis") et le syndicat CNT-AIT. Dans notre façon de voir les choses, chaque entité (le comité tout comme le syndicat CNT-AIT) conserve son indépendance. L'aller-retour dont nous parlons n'a pas pour objet de discuter

dans la CNT-AIT de la stratégie à mettre en œuvre pour influencer plus ou moins "discrètement" le comité de lutte (ce qui constituerait tout simplement une manipulation) mais d'analyser la position et le fonctionnement de ce comité au regard des positions globales de la CNT-AIT, et par tant, de permettre au syndicat positionner vis-à-vis de lui. Les compagnons de la CNT-AIT de Perpignan nous ont fourni pendant plusieurs années un exemple remarquable de ce mode de fonctionnement, dans leur relation avec les habitants du village de Vingrau en lutte contre l'ouverture d'une carrière<sup>3</sup>. Nous avons expérimenté nous-même ce fonctionnement à plusieurs reprises, et il nous semble résoudre effectivement le paradoxe.

## DE LA MÉDIATISATION

C'est un fait bien connu -et cela a bien été vérifié par la facilité qu'ont eu les journalistes à contacter les "Amis de Stéphanie"- que plus on restreint le domaine de la lutte plus on médiatise facilement. L'explication est simple : objectif restreint et argument restreint conviennent tout à fait au système. Celui-ci peut d'ailleurs prouver ainsi qu'il ne fonctionne finalement pas si mal en relâchant une personne innocente ou malade. Il y trouve son compte en exhibant ses capacités d'écoute, d'introspection et son humanité.

On l'a vu dans l'affaire d'Outreau, l'État se rachète une image, accueille les victimes de son institution judiciaire à grands renforts de caméras, tombe une larme et prétend s'exonérer à coups de millions d'euros. Mais on attendra longtemps une remise en question de la politique sécuritaire, répressive et arbitraire et de son aboutissement carcéral. En attendant le "citoyen" peut se contenter d'une histoire pour laquelle il a tremblé mais qui, au milieu d'un océan de vies broyées, déchirées et oubliées, finit comme un conte de fées. On peut donc compter sur les médias dès qu'il s'agit de diffuser un message étroit et pour répercuter n'importe quelle "bonne cause"

pourvue qu'elle ne permette pas de remise en question globale.

Dans quelle mesure utiliser cette propension ? Là encore revenons à notre expérience. Par le passé, nous avons participé à des luttes ponctuelles, comme celle des travailleurs de Newell contre des licenciements. Ces travailleurs ont trouvé naturel d'emblée d'apparaître dans les médias. Cela n'a pas été pour nous un motif de rupture avec eux. Si la décision du groupe, du comité de lutte d'utiliser les médias est bien pesée, en adéquation avec les buts poursuivis, elle peut favoriser la réalisation de ces buts.

Mais un groupe en lutte, un comité, se détermine sur des objectifs ponctuels et normalement éphémères. À l'inverse une organisation ou des militants révolutionnaires, qui, par essence, remettent en cause les structures du système capitaliste, ne se placent ni dans le champ du ponctuel ni dans celui de l'éphémère. Dans le premier cas l'utilisation des médias est du ressort de la tactique, définie par la poursuite d'un but immédiat, mais dans le deuxième cas cette utilisation deviendrait une stratégie ... qui fait le jeu du pouvoir. Voici pourquoi :

Les médias institutionnels, dominants, ne répercutent que le discours dominant ou bien, comme nous l'avons vu, un fragment infime (et déconnecté de sa globalité) du discours contestataire. Ce qui est une façon de le récupérer à son profit. Une organisation révolutionnaire qui veut passer dans les médias, se trouve rapidement -volontairement ou non- dans la situation de restreindre considérablement la portée idéologique de son message, et perd de facto, son caractère révolutionnaire. La "tactique" qui était d'apparaître dans les médias a les conséquences d'une stratégie. Mais, pour le pouvoir c'est objectivement une stratégie que de favoriser l'intégration des organisations contestataires à sa mise en scène démocratique. D'autant qu'ayant la haute main sur les médias, il garde toujours la possibilité de contrôler ou de censurer le discours de ces porte-parole ou de ces organisations. Au fond, ce n'est ni plus ni moins qu'une version moderne du



substitutisme.

À ce stade du débat, il nous semble que le comité de lutte, parce qu'il est éphémère et ne poursuit que des buts restreints, peut utilement avoir recours à des pratiques médiatiques mais que le mouvement révolutionnaire, en tant que tel, ne saurait les mettre en œuvre sans se dénaturer. Par ailleurs, et ce n'est pas le moindre de ces intérêts, un comité de lutte, lorsqu'il fonctionne sur des bases directes (démocratie, action...) et solidaires, permet à des personnes qui arrivent dans la lutte de découvrir des valeurs-clé de l'anarcho-syndicalisme. Enfin, comme nous l'avons écrit plus haut, l'aller-retour entre comité de lutte et syndicat CNT-AIT, permet de résoudre certaines contradictions débattues ici.

*Ce texte a été rédigé à la suite d'une réunion de militants de la CNT-AIT membres des "Amis de Stéphanie".*

*1 Un très bel exemple nous en est fourni par une loi de Monsieur Sarkozy qui punit de prison le simple fait de stationner en groupe dans un hall d'immeuble. Ce n'est pas dans les villas de Neuilly qu'on prend ce risque...*

*2 Appelez-vous cette mère de famille, condamnée pour avoir volé un peu de nourriture et des jouets à la veille d'un Noël, pour que ses enfants soient, pour un jour, comme tous*

*les autres.*

*3 Pour faire très bref, au risque d'être simpliste : soutien effectif à la lutte quand les habitants s'inscrivaient dans une dynamique de gestion directe de leur conflit et d'action directe, retrait de la CNT-AIT lorsque ces mêmes habitants se fourvoyaient dans des stratégies électoralistes, de compromission. Avec chaque fois une expression claire et éventuellement critique de la CNT-AIT sur le pourquoi de son aide ou de son retrait.*

*Dimanche 7 novembre 2004, selon un communiqué laconique des autorités, un jeune militant anti-nucléaire, heurté par un train, a "été amputé des deux jambes et se trouve dans un état critique". Quelques heures après, sa mort était annoncée. Ensuite, ... presque plus rien. Face à cette mort atroce, ... le silence impudique des autorités et le discours de brouillage des médias.*

## ///LE TRAIN FOU DU PLUTONIUM

### RÉTABLIR LES FAITS

Ce que l'auditeur ou le lecteur moyen retiendra de l'information officielle, c'est que, la victime aurait agi avec beaucoup d'inconscience en se cadenassant sans précaution sur une voie ferrée. Peut-être aura-t-il eu vent qu'il s'agissait de bloquer un convoi de déchets et aura-t-il entendu parler de la vitesse du train... A ce niveau d'imprécision, il est indispensable de donner la parole aux témoins : "Cette action était parfaitement planifiée, collectivement, incluant des repérages précis des lieux, et en respectant des procédures d'arrêt éprouvées. Nous avons longuement envisagé toutes les possibilités y compris un non arrêt du convoi. Placés en sortie de courbe, nous pouvions être amenés à quitter les rails très rapidement, du fait d'une visibilité réduite. Nous étions quatre couchés sur les voies ayant chacun un bras passé de part et d'autre d'un tube d'acier glissé sous le rail extérieur de la voie permettant ainsi un départ d'urgence plus rapide. En aucun cas nous n'étions cadenassés et nous avions la possibilité de nous dégager rapidement de ces tubes. Malheureusement l'équipe chargée de stopper le train 1500m en amont n'a pas pu agir. L'hélicoptère de surveillance précédant en permanence le convoi était absent, « parti se ravitailler en kérosène » ; or cette équipe comptait essentiellement sur sa présence, qui signalait l'arrivée du train. Enfin, conformément à ce qui était convenu les stoppeurs ont renoncé à arrêter le convoi car il était accompagné de véhicules de gendarmerie le précédant à vive allure sur le chemin les séparant de la voie. Le convoi est donc arrivé à « 98 km/h » selon le procureur n'ayant pu être arrêté par les militants ni averti par l'hélicoptère. (...) Nous nous étions entraînés à une évacuation d'urgence de l'ordre de quelques secondes. Sébastien a été percuté alors qu'il quittait les rails, et en aucun cas son bras n'est resté bloqué à l'intérieur du tube. La vitesse de l'événement nous a dépassés et personne parmi nous n'a eu le temps de lui venir en aide. Avant que cela n'arrive, nous sommes restés dix heures de suite cachés en lisière de bois à trente mètres de la voie, gelés et ankylosés par le froid (...). "

On comprend, à la lecture de ce témoignage le silence gêné de l'État. Car cet accident vient d'en faire la démonstration sanglante : les transports de déchet nucléaire n'offrent aucune garantie de sécurité. JP Perves, directeur du CEA, peut bien affirmer que "ces transports ne sont pas plus dangereux que les camions-citernes.", Charles Hufnagel, porte-parole de la Cogema, susurrer que : «Chaque colis est entouré de plusieurs couches de protection. Nos convois sont totalement sécurisés», le fait est là : incapable de s'arrêter pour ne pas écraser un homme en train de quitter la voie ferrée, le train fou sera tout aussi incapable de s'arrêter devant tout autre obstacle.

### QUELLES LUTTES ANTI-NUCLÉAIRES ?

Avec la mort de Sébastien, on entend à nouveau la rengaine des éternels soumis, ceux pour lesquels la lutte antinucléaire doit être laissée aux élus et aux partis politiques, et les actions aux "professionnels" ce qui, d'après eux, éviterait tout accident ou débordement. C'est oublier bien vite que les partis politiques, PS et Verts en tête (sans parler d'un PC dont on s'étonne qu'il ne soit pas encore radioactif tellement il est fondamentalement pro-nucléaire) ont toujours, quel que soit le discours sur lequel il se sont fait élire, satisfait dans la réalité toutes les exigences du lobby militaro-industriel nucléaire comme celles des autres gros industriels. Pour en donner un exemple supplémentaire, c'est bien la Verte Voynet qui a signé le décret

## In memoriam

Militant anti-nucléaire, Sébastien Briat, le jeune homme écrasé le 7 novembre au cours d'une tentative de blocage d'un train de déchets radioactifs était également investi dans la création d'une section étudiante de la CNT de Nancy<sup>\*1</sup>. Le Combat syndicaliste de Midi-Pyrénées s'associe à la douleur de ces parents et amis.

<sup>\*1</sup> organisation différente de la CNT-AIT.

d'enfouissement des déchets radioactifs à vie longue dans des souterrains. Quant aux actions de "spécialistes" à la Greenpeace ou quasi institutionnelles comme celles de la Confédération Paysanne, non seule-ment elles font courir autant de risques physiques aux simples militants appelés en renfort, en pariant sur la profonde bienveillance du pouvoir (voir le dernier fauchage dans le Gers), mais surtout elles sont tellement intégrées au système qu'elles finissent par faire un avec lui.

Si donc les militants anti-nucléaires ne doivent pas s'exonérer d'une réflexion stratégique, ils sauront certainement éviter, du moins nous l'espérons, de tomber dans les éternels pièges de la politique et du spectacle.

✎ Des militants

### PETIT RAPPEL SUR LES TRANSPORTS RADIOACTIFS.

En janvier 99, le ministre Vert allemand de l'environnement décidait d'interdire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2001 tout transport de combustible irradié des centrales nucléaires, pour contraindre les exploitants à fermer le plus rapidement possible. Un mois plus tard, en février 99, l'État français, toujours à la botte du lobby nucléaire, faisait pression, sur le gouvernement allemand. Jospin et Voynet, réussirent à convaincre le chancelier allemand (qui n'a pas du résister tant que ça) de changer de position. En mars 2001, le ministre Vert allemand, qui a bien sûr intégré la position pro-nucléaire, pouvait se payer le luxe d'appeler les manifestants anti-nucléaires à ne pas bloquer les convois. Les Verts, on ne vous remerciera jamais assez.

# /// NUL NE DEVRAIT IGNORER LEUR FAÇON DE FAIRE...



D'abord, tu apprends qu'une de tes voisines d'immeuble s'est fait voler son sac à main, chez elle, pendant qu'elle regardait avec son mari les deux escargots de "Microcosmos" s'enlacer baveusement. Bon, ça arrive. En plus elle est flic, c'est quand même le comble ! Et puis quelques jours plus tard, tu vois un sac dans la cage d'escalier que tu montes et descends plusieurs fois par jour. Tu finis par faire le rapprochement avec le sac volé de ta voisine : tu lui diras quand tu la croieras un de ces quatre. C'est chose faite quand quelques jours plus tard tu la rencontres ; et c'est cool, c'est justement son sac ! T'en arrive même à être content de ta BA du jour : paraît que c'est bien pour la ligne de conduite ! Tu pars tranquillement prendre le bus qui t'emmènera à la fac. En chemin, tu penses à la soirée que tu organiseras chez toi dans deux jours. La journée se termine, une journée comme les autres.

Le lendemain au réveil, coup de téléphone : un commissaire te demande si tu veux bien passer faire une déposition pour ta BA. Pas de problème, mais pas trop tôt, il faut quand même que tu récupères d'un rythme étudiant quelque peu décalé. Alors le lendemain à 9h30, tu te pointes au commissariat, la tête un peu enfarinée. Tu attends dans le hall d'entrée, avec comme spectacle un jeune flic qui note toutes les allées et venues, tous les coups de fils et leurs contenus. Il prend ça au sérieux, ça doit lui plaire. Chacun ses goûts...

Le commissaire vient te chercher, tu le suis jusque dans son bureau. C'est comme chez le docteur, tu t'assois en face de lui, seulement lui, il a eu la chance de rencontrer Michel Platini comme en témoignent les photos derrière lui. Ça doit être un mec sympa, il aime le foot, comme moi. Il commence à te poser ses questions : "Alors, racontez-moi". Un peu vague comme question. Que veux-tu lui raconter d'autre que tu as vu un sac à main dans ta cage d'escalier, que tu as prévenu la voisine, et qu'effectivement c'était celui qu'elle s'était fait voler ? "Et vous saviez qu'elle se l'était fait voler ?" Bah oui ! Dans les petits immeubles, les nouvelles vont vite. Il est con ou quoi ? Tu ne vas quand même pas lui apprendre ça ! "Mais alors, quel jour l'avez-vous signalé à votre voisine ?" "Euuuhhhh..." Tu ne sais plus trop : c'est vrai que tu n'es pas franchement du genre à faire attention à ces détails. Tu réfléchis un peu : "Ca

devait être un lundi, ou bien non, peut-être un vendredi". Tu hésites, ça te ressemble bien.

Mais tu viens de créer une brèche dans laquelle le commissaire va aussitôt s'engouffrer. Dommage... Il prend son téléphone et appelle sa collègue, la première intéressée dans cette histoire, étrangement absente. Elle lui confirme sans hésitation que c'était un vendredi. Il me repose alors sa question : "Alors, c'était un vendredi ou un lundi ?" Tu veux bien que ça soit un vendredi, franchement, qu'est ce qu'on en a à foutre ? L'important c'est qu'elle ait retrouvé son sac. Tu lui réponds : "Pfff, ouais peut-être, j'sais plus". "Ah, il ne sait plus !" s'exclame le commissaire.

A ce moment, un collègue du commissaire rentre dans le bureau. Tu lui dis bonjour. Mais bon, il est loin d'être sympathique celui-ci. Il se plante derrière ta chaise. Bizarre, mais pourquoi pas. Il t'ordonne de t'asseoir correctement en foutant un coup de pied dans ta chaise ! L'atmosphère a changé, c'est beaucoup plus tendu. Tu baisses les yeux : au pied de ta chaise, une boucle scellée au sol. Vraisemblablement, ça doit servir à attacher une paire de menottes si nécessaire. Tu réalises alors qu'ils ne sont pas du genre à plaisanter. "Il faut bien que vous compreniez : le suspect numéro 1 dans cette affaire, c'est vous !" Coup de froid. Pourtant tu n'y es pour rien, tu as juste trouvé un sac. A partir de ce moment, ça ne va pas être une partie de plaisir. Il est 10h, et tu ne sais pas encore que tu ne finiras qu'à 13h. Quand une simple déposition tourne à l'interrogatoire... A moins que ces deux mots soient synonymes dans le dictionnaire policier ?

Ils t'apprennent que le problème, c'est qu'il y avait son flingue dans ce fameux sac à main, et qu'il a disparu. Wouah, les boules ! Et ça marche, ça te fout les boules. Et une couche de plus, une. Ça commence à faire un peu lourd. Tu commences à te demander quand et comment ça va finir. Il faut avouer qu'ils ont bien réussi leur coup, que tu t'es fait avoir comme un bleu. Eh oui, il aurait fallu que tu saches que c'est comme ça que ça se passe : nul n'est sensé ignorer la loi... Toi, tu te dis : nul ne devrait ignorer leur façon de faire... Ils finissent par te demander si tu accepterais qu'ils

viennent faire une perquisition chez toi. Ah, enfin tu vas pouvoir leur montrer que tu es de bonne foi, que ce flingue ne se cache pas chez toi. Une lueur d'espoir... Mais tu es décidément trop naïf : ils ne faut pas te faire d'illusions, c'est eux qui mènent la danse. Et quelle danse ! Bouquins qui tombent par terre, sommiers et matelas retournés, placards vidés et boîtes ouvertes : on se croirait dans une série policière de TF1 ! Et puis une fois qu'ils ont fini leur remue-ménage, qu'ils te le laissent en l'état, ils t'emmènent voir le voisin d'en face. "Savez-vous quelque chose à propos du vol du sac à main ?" RAS leur répond-il sèchement. A ton grand étonnement, ça leur convient parfaitement comme réponse, puisque vous repartez.

Pourquoi est-ce qu'ils n'ont pas insisté avec lui ? Tout simplement, parce qu'il est avocat et qu'il sait très bien ce qu'il faut dire et comment le dire. Maintenant tu le sais, si ça t'arrive une autre fois, tu répondras sèchement, sans hésitation, et brièvement. Treize heures approchent : de retour au commissariat, tu signes ta déposition sans prendre le temps de la relire. Erreur de ta part, mais tu en as tellement marre ! Avant de quitter les lieux, tu leur précises quand même que si un jour tu trouves un cadavre au bord d'une route, tu te garderas bien de le signaler, histoire d'éviter de mauvais moments en leur charmante compagnie. Pas très civique mais tu n'ignores plus leur façon de faire... Et puis le coup du flingue disparu, ils ne se sont pas gênés, eux, pour monter cette histoire de toute pièce. En fait, il ne manquait que la carte de police de la voisine, dans le sac...

Blasé, tu rentres chez toi. Ça t'a coupé un peu les pattes, et puis ça ne te donne plus trop envie d'organiser ta soirée. Tu racontes tes péripéties autour de toi dans la journée, ce qui ne manque pas de surprendre tes amis. Tu leur dis aussi que pour la soirée, tu n'es plus très chaud. "Oh allez, fais la quand même, ça te changera les idées !". Finalement, cette soirée se déroulera dans la joie et la bonne humeur, comme d'habitude. Mais pour un peu, tu te serais laissé aller à broyer du noir...

# ///LES DIX POMPES A FINANCES DES CONFEDERATIONS SYNDICALES

## 1 - COTISATIONS DES ADHERENTS

Les grandes confédérations ne savent pas défendre les salariés, mais elles savent trouver du pognon.

CFDT : 19,5 ME (Millions d'euros), soit 50 % du budget,

CGT : 3,9 ME, soit 34 % du budget,

FO : 14 ME, 40 % du budget,

CGC : 4 ME, 40 % du budget,

CFTC : 2 ME, 20 % du budget.

## 2 - ELUS LOCAUX

Les élus locaux sont gnréreux avec les syndicats. Quelques exemples : CG (Conseil Général) d'Île-de-France : 1 ME pour les syndicats franciliens (en 2004). CG du Pas-de-Calais : 12 200 E pour le congrès de l'UNSA. Région PACA : 45 000 E pour les syndicats du Conseil économique et social régional, plus 22 867 E pour le congrès de FO à Marseille. Mairie de Paris : avantages et nature (locaux) à la CGT (en 1999), 1,5 ME. Pour la CFDT, aide aux frais de logement : 699 723 E. Pour FO : 40 000 E de frais de déménagement...

## 3 - TAXES FORMATION

0,75 % de la collecte globale des OPCA (collecteurs de l'argent de la formation par branche) soit 19 ME est distribué entre syndicats de salariés et de patrons. De plus, chaque OPCA peut redistribuer encore 0,75 % de sa collecte aux partenaires sociaux de sa branche. Les organismes de formation peuvent être directement liés aux centrales syndicales : CFPTS (formation technique du spectacle), créé par la CGT, est financé par AFDAS (OPCA du spectacle). Son président, J. Voisin est secrétaire général CGT du spectacle. FORMECOS de FO est lié avec l'OPCA du bâtiment, tandis que REFE (formation informatique) est présidé par Alain Gil, également secrétaire général de la CFDT francilienne.

## 4 - SUBVENTIONS PATRONALE

Axa donne à chaque salarié un chèque pour le syndicat de leur choix (de 38 E pour les employés, 45 E pour les cadres). Le Crédit Lyonnais, Ibis, Casino ...

versent une dotation annuelle à leurs syndicats. Renault a versé en 2000 exactement 91 470 E aux Fédérations syndicales de la métallurgie. Onet, Giraudy, le Conseil supérieur du notariat finançaient la CFDT. Macif, AG2R, Médéric, Malakoff, MV4, Total, Aventis... arrosent les journaux des centrales syndicales.

## 5 - ETAT

Le Ministre du travail a versé, en 2003, 36 ME aux organisations syndicales (en incluant l'UNSA). Les services du Premier ministre, 2 ME aux syndicats de la Fonction publique. De plus, 4 500 agents de la fonction publique sont déchargés d'activité pour raison syndicale.

## 6 - MISES A DISPOSITION

EDF offre 85 000 heures à la Fédé CGT Énergie. La RATP compte une quarantaine de permanents syndicaux, plus des détachés auprès des confédérations. La SNCF totalise 178 permanents. A la CGT, 7 élus du bureau confédéral seraient rétribués par leur boîte d'origine.

## 7 - TAXES DIALOGUE SOCIAL

Selon l'accord du 12 décembre 2001, 0,15 % de la masse salariale des entreprises de moins de 10 salariés alimente le développement du dialogue social, soit 1 ME pour les confédérations, plus 4 ME à répartir entre les partenaires au niveau des branches.

## 8 - PARITARISME

La CRI (caisse de retraite) finançait, depuis 1995, 25 permanents syndicaux. La CPAM de Paris mettait 16 agents à disposition de syndicats et de mutuelles. L'UNEDIC, AGIRE, ARRCO, CNAM, CNAV, AGEFIPH versent chaque année 50 000 E aux confédérations qui siègent dans leur CA. Certains organismes comme l'UCANSS, l'UNEDIC, versent une subvention comprise entre 250 000 et 400 000 E par an.

## 9 - EUROPE

Des sigles hermétiques, comme Aqual, Leonardo, Lignes budgétaires B3 4000, 4002, 4003, Fond Interrégional ... sont autant de sources financières pour les syndicats. La commission co-finance jusqu'à 80 % des projets sur le dialogue social européen, etc. Exemple : en 2003, la CGT empoche 83 854 E d'aide à la négociation pour le statut européen de Suez.

## 10 - COMITES D'ENTREPRISE

Leurs moyens alimentent souvent les organisations syndicales en faisant vivre les organisations "amies" : SYNTAX pour la CFDT, SECAFI ALPHA pour la CGT. Les C.E. sont financés par 0.02 % de la masse salariale.

## ..... SANS COMPTER LE RESTE...

Ces quelques éléments ne sont qu'un aperçu des sommes versées, car il est pratiquement impossible de connaître l'ensemble des subven-tions versées par les collectivités territoriales, ainsi que par les organismes en tout genre, les structures discrètes ou carrément occultes qui viennent abonder le trésor syndical. Toutes les structures organiques, de la simple section d'entreprise jusqu'aux structures internationales en passant par les UL, UD, UR, fédérations et confédération sont touchées par ce jeu. Aucune de ces structures ne pourrait survivre si elle n'avait que les cotisations des adhérents qui deviennent de plus en plus marginales dans le budget. La survie des syndicats dépend de l'État, des politiques, des patrons. Les logiques opportunistes, de pouvoir, d'intérêt personnel, de lucre... poussent les arrivistes à s'accaparer les bonnes places syndicales. Couplé au recul des adhésions, cela aboutit à accélérer l'intégration et le jeu partenarial... dont dépendent d'ail-leurs les subsides des bureaucraties syndicales. Celles-ci, censées défendre les intérêts des travailleurs, contribuent au maintien de leur exploitation.

Un de Caen \_ (Références : Liaisons Sociales, septem-bre 2004.)

# **///EMPLOYÉS MUNICIPAUX TOUJOURS PLUS DE PRESSION**

*14 septembre 2004, les organisations syndicales dites "représentatives", CGT - FO - CFDT - CMB, ont signé avec le maire un protocole d'accord sur l'aménagement du temps de travail (ATT). Rien que de très banal dans cette habituelle mise en scène de la cogestion de la matière première humaine (sa capacité de travail), entre autorités publiques, hiérarchies administratives, et... les restes moribonds de ce qui fut autrefois, il y a très longtemps pour eux, du syndicalisme. Chacun pourra juger de l'importance de cet impact dans son boulot quotidien ...*

Pour le reste, le mode de fonctionnement ne change évidemment pas sur le fond. Les réseaux "clientélistes" existent toujours entre élus et employés municipaux de même famille politique. Cela se perpétue avec une évidence "déconcertante" (déconcertante seulement pour ceux qui, naïfs, croiraient tout ce beau monde honnête)- dans les nominations-éclairés à des postes autorisant des avantages substantiels : ce sont les critères locaux d'attribution des régimes indemnitaires (dont la communication de la réalité des distributions par grades a toujours été refusée, même après avis de la CADA (Commission d'Accès aux Documents Administratifs), et autres logements de fonction (à ce sujet lire le dernier rapport sur la gestion de la commune de la Chambre Régionale des Comptes (CRC).

Cela se manifeste également toujours par des "dérapages" hiérarchiques, la plupart niés tant les responsables sont sûrs que leurs pouvoirs leur donnent tous les droits (demandez aux victimes les instructions engagées -abouties ou non- de leurs recours en tribunal administratif, et autres lettres de demandes "gracieuses" en premiers recours (ces dernières souvent abandonnées à la pourriture du temps). Les conséquences se révèlent dramatiques : intimidations et mises "au placard" à peine déguisées en mobilités internes, harcèlements et trauma psychologiques noyés dans la comptabilisation des "absences pour maladies" (obligées ou

ordonnées "d'office"...), maintien de statuts précaires (sauf pour ceux qui se sont battus...), rémunérations négociées au plus bas (on parle toujours ici de ceux qui ne sont pas clients politiques), accidents de fatigue, de stress, voire morts prématurées (avant la retraite quoi !), suicides...

Même anecdotique, dans le contexte de battage médiatique sur les violences (mais pas les violences institutionnelles...), cette situation ORDINAIRE est confirmée par le dernier "Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes" sur la gestion de la commune de Blagnac (présenté par obligation en Conseil Municipal en date du 1er octobre 2004).

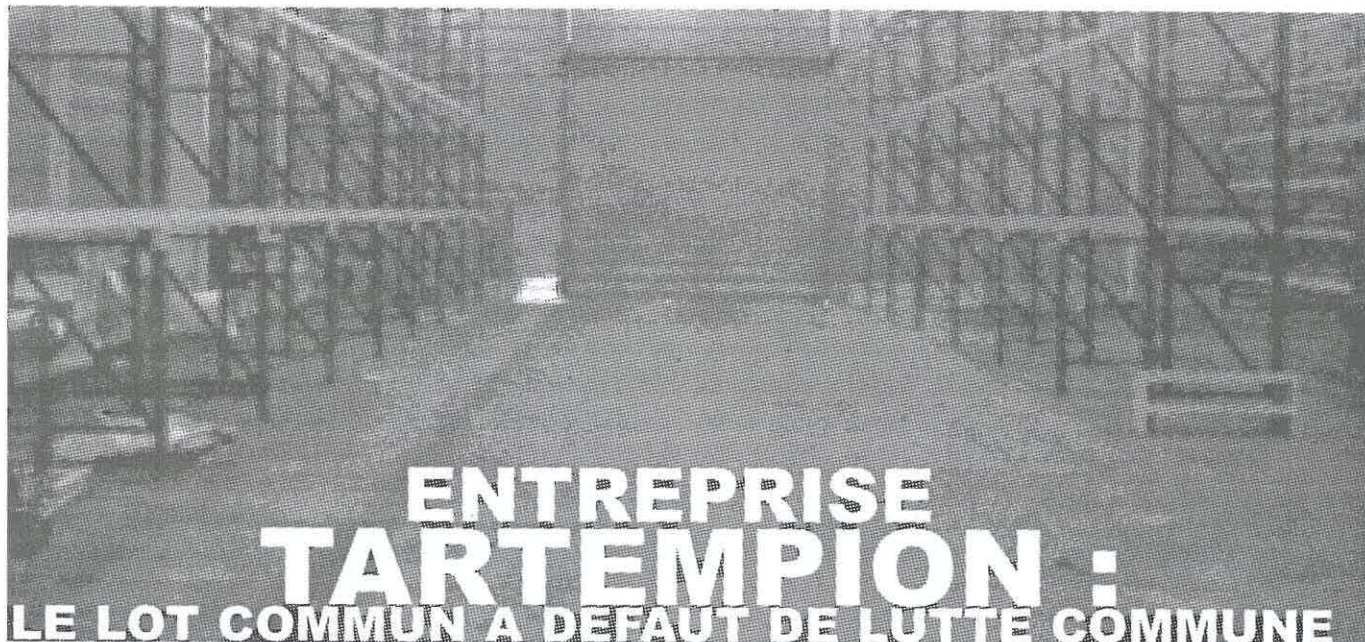
Ce rapport nous fait ainsi notamment observer que l'augmentation des "agents équivalents temps plein" (de 753 en 1997 à plus de 810 en 2001) -ce qui ne rend pas compte évidemment des réalités horaires des postes un à un sur le terrain, soit jusqu'à un effectif total de 1300 agents par périodes (la flexibilité pardi !)- s'est accompagnée d'une "augmentation sensible de l'absentéisme du personnel, soit de 5,44 % en 1997 à 6,52 % en 2001, "une progression de 29% en quatre années". Les maladies ordinaires des seuls agents titulaires progressent, elles, de 45 % : quel meilleur aveu de la fatigue des employés de tout ce mépris (pour plus de détails voir le rapport de la Chambre Régionale des Comptes) ?

Aussi, la réponse de la mairie à la CRC sur ce point est elle éclairante pour notre avenir : " ...diverses mesures : prise en compte des absences dans la détermination des rémunérations individuelles, et LIMITATION DES REMPLACEMENTS (sic !), et envisage de développer de nouveaux moyens (?), notamment de recourir à des contrôles plus systématiques des agents absents ... " ... La Chambre régionale des comptes, de son côté, "ne peut qu'encourager la municipalité à explorer toutes pistes susceptibles de contribuer à la résolution de ce PROBLEME " !...

Pour notre part, employés de la mairie, gageons que la piste des origines de ces absences (voir plus haut) ne sera pas à l'ordre du jour. Tous ces discours orientent la gestion de "ressources humaines" vers une plus grande REPRESSION des malades. Au fait, avons-nous bien lu le protocole d'accord sur l'ATT signé par nos chers syndicats "représentatifs" avec la mairie de Blagnac... Page 4 du document : "le nombre de jours d'ATT sera proratisé, (et de quelle manière encore ?) en fonction des absences médicales constatées "... On s'en serait à peine douté...

Pour avoir les documents cités, réagir ou organiser un conseil d'employés, laisser un mot dans la boîte aux lettres :

Section CNT-AIT, 5, impasse des alouettes, 31700 BLAGNAC



Le couperet est tombé un lundi matin d'automne : dans ma boîte on extermine ... pardon, on « externalise » ! Ça faisait plusieurs semaines que la rumeur courrait les trois couloirs de cette PME de province, 12 salariés sur le site (employés et direction compris). « Il paraît que nous ne passerons pas l'hiver, ils vont délocaliser tous les services vers une plate-forme européenne de la holding, dans le sud de la France !

Les esprits sont prêts, le jeune loup de la direction commerciale, fraîchement promu à la tête de la boîte après avoir bouté en touche l'ancienne direction, peut continuer sa sale besogne. Sa technique est simple et efficace, il joue d'abord la division en convoquant deux réunions successives ce matin-là : la première avec quatre collègues à qui il annonce leur licenciement économique, la seconde avec le reste du personnel. Ainsi, à grands coups d'organigramme du groupe pour mieux diluer sa responsabilité et de statistiques fumeuses sur les difficultés de la boîte pour prouver l'inéluctable restructuration, il nous annonce que seuls les services qui n'apportent pas de valeur ajoutée à l'identité propre de la boîte seront sous-traités. Après tout le magasinage, c'est « une référence, un emplacement et un transporteur » peu importe la marchandise que ce soit des yaourts, des clous ou des cravates !

C'est donc les stocks (2300 m<sup>2</sup> désormais vides) et leurs expéditions qui seront pris en charge par cette fameuse plate-forme. Les deux magasiniers ainsi que l'employée et le cadre du service achat en font les frais, ils quittent la boîte avant la fin de l'année. « Eh ! Ben voilà, après 32 ans à bosser pour des clous dans une industrie de pointe ... je me suis fait clouer le cul, c'était certainement plus facile que de me faire fermer ma gueule » dira l'un. Le caractère imminent de la rumeur de fermeture brutale est démenti, ceux qui ne sont pas licenciés sont soulagés mais le jeune loup ne relâche pas pour autant la pression, promettant monts et merveilles à travers les nouveaux objectifs de chacun. Ainsi il faut en profiter pour « écraser la pyramide hiérarchique », les décisions doivent se prendre au plus proche du client sans forcément passer par lui : « si ça peut me libérer deux jours par semaine pour aller jouer au golf » ajoute-t-il sur le ton de la plaisanterie !

Reste que l'atmosphère d'insécurité et de peur continue de peser, la stratégie du fossoyeur sent le roussi de la liquidation à court terme. Renseignement pris, ce golfeur à la petite semaine n'en est pas à ses premiers méfaits, il a déjà sévit dans d'autres filiales du groupe.

Pourtant le climat reste morose, il n'y a pas de réaction collective du personnel en vue, chacun s'accroche à

son emploi. La passivité, la résignation et l'individualisme sont de mise dans cette boîte qui n'a pas de tradition de lutte. Qui plus est, la disparité des situations sur un effectif très réduit, du jeune précaire déqualifié en CDD au cadre à moins de deux ans de la retraite, y garantit la paix sociale jusqu'à sa liquidation totale. Sans base arrière pour se préparer à ce type de situation et construire un rapport de force, et sans réseau extérieur inter-boîte pour renforcer les solidarités, les travailleurs restent désarmés.

L'humour reste alors souvent la seule arme à disposition pour se soutenir mutuellement, mais comme le dit l'un des collègues virés dans « une note d'outre-tombe à tous les survivants » : « si j'essaie de tourner tout ceci en dérision c'est pour cacher un profond désespoir qui laissera en moi à jamais un goût amer. Je souhaite de tout mon cœur que vous conserverez vos emplois, cependant il faudra vous adapter à vos nouveaux dirigeants, formatés pour le respect de l'argent au mépris de l'être humain ».

Rien que très banal dans cette histoire, le lot commun de beaucoup de boîtes : au pas de l'oie du Marché, le talon de fer capitaliste qui broie quotidiennement la dignité des travailleurs, jusqu'au jour où les luttes ... et là il reste du boulot !

✎ Phicel

# ///MALAISE À LA BIBLIOTHÈQUE

Y'a pas qu'à Paris;

Y'a pas qu'à Paris qu'on peut se moquer d'une grande bibliothèque qui se casse la figure sur la tête des gens, une bibliothèque dans laquelle on se tord les chevilles du matin au soir quand l'humidité imprègne le luxueux plancher en bois exotique (mais qui supporte si mal l'humidité...°

Y'a pas qu'à Paris que les personnels travaillent dans des conditions de plus en plus mauvaises dans un cadre qui ressemble plus à un intérieur d'hôpital en cours de réhabilitation qu'à des services internes de bibliothèque.

A Toulouse, nous avons aussi notre TGB, notre Très Grande Bibliothèque, oui m'sieurs-dames. Une des plus grandes BU (bibliothèque universitaire) de France et de Navarre, s'il vous plaît. Plus de 15 000 m<sup>2</sup> de surface, deux fois quatre étages, avec un immense sous-sol, un jardin intérieur et un joli atrium à l'entrée.

La première tranche a été ouverte il y a un an seulement et le déménagement des documents de la deuxième tranche s'est terminé peu avant cette rentrée. La BU a été ouverte dans sa totalité le 2 novembre 2004. Dans sa totalité, c'est beaucoup dire, parce que le parking, lui aussi tout neuf, est aujourd'hui encore infesté, inondé en partie d'une bouillasse infecte et malodorante dont la provenance ne semble pas bien déterminée. Et ouvert ne veut pas dire en état : le plafond des toilettes du personnel du 2<sup>ème</sup> étage est tombé sur la tête (au sens propre) d'un salarié, les toilettes pour le personnel féminin du 1<sup>er</sup> sont indisponibles depuis trois semaines parce que le plafond se bombe dangereusement et menace de s'écraser au sol. Une autre plaque de plafond s'est déjà lâchée sur la tête d'une autre salariée qui, elle aussi, a été heureusement plus surprise et choquée que blessée. Des infiltrations d'eau ont lieu au 4<sup>ème</sup> et au 1<sup>er</sup>.

Question luminosité, c'est pas génial dans les bureaux : dans un bâtiment

neuf du troisième millénaire, on bosse toute la journée et presque toute l'année à la lumière des néons, trop forts, qui éblouissent (pratique, dans une bibliothèque). Mais, pour remplacer ces néons quand ils sont déjà en panne, paraît qu'il faudra attendre longtemps, parce qu'ils coûtent les yeux de la tête et que les gestionnaires veulent faire un tir groupé pour changer tout ce qu'il faut parce qu'on a affaire à des matériaux super-modernes, super-coûteux et super-fragiles...

Quatre jours avant l'ouverture, le parc informatique n'était toujours pas installé dans sa totalité et, trois semaines après la rentrée, Internet est "introuvable" et le personnel lui-même ne peut accéder à certaines bases de données indispensables pourtant à son travail. Comme dans un mauvais film policier sur M6, un cordon en plastique rouge et blanc barre l'entrée du service documentaire informatisé : "défense de passer, y'a rien à voir". Les tables réservées aux ordinateurs de la tranche sud sont encore désespérément vides, ... bref, côté conditions de travail, la TGB de Toulouse, ça laisse franchement à désirer.

Depuis la fin des vacances d'été, le personnel a discuté sur ce qu'il convenait de faire : frapper un joli coup en se mettant en grève à quelques uns ou bien ouvrir la bibliothèque suffisamment pour que les étudiants puissent venir travailler tout en leur expliquant les raisons du mécontentement et du refus, dans l'état actuel, d'ouvrir normalement. La deuxième solution a été choisie, beaucoup d'entre nous subodorant que l'administration souhaitait une grève pour monter les étudiants contre ces sales fonctionnaires-tous-des-fainéants-et-en-plus-en-grève. Les étudiants se voient donc expliquer par le personnel qu'ils se font arnaquer, puisqu'ils ont payé une inscription pleine à la bibliothèque et qu'ils ne peuvent en espérer qu'un usage limité. De plus, on leur fait remarquer que, dans la vieille BU (7 000 m<sup>2</sup>) on pouvait consulter

directement toute la documentation sans passer par un tiers, mais que maintenant, avec le double de surface, ce n'est plus possible. Il faut maintenant remplir des bulletins spécifiques et attendre qu'un magasinier aille chercher -à deux pas, mais dans une zone interdite au public- une partie des bouquins ou des revues datant d'avant 1970. Et puis les bibliothécaires peuvent expliquer que les ascenseurs sont bien souvent en panne, que c'est le seul moyen d'accès aux magasins du 1<sup>er</sup> étage, qu'il y a certes l'escalier de secours, accessible uniquement en principe pour des raisons de sécurité, mais finalement utilisé -en bloquant les portes pour qu'elles ne se referment pas en enfermant quelqu'un dans la cage (les portes ne s'ouvrent que du côté espace public, avec un badge)... Et puis il y a la question de l'effectif : constant depuis trois ans. Cette BU est l'une des plus grande mais des moins dotées en personnel. Elle ne peut fonctionner qu'avec une flopée de vacataires-étudiants (c'est peut-être ça, l'avenir). On voit bien clairement que ça ne tourne pas vraiment rond et qu'on est peut-être à la veille d'une révolte car il en a assez de cette situation tout comme il en a assez des élus du personnel et autres syndicalistes FSU et CGT dont le gros du travail semble être celui de "fliquer les "chers collaborateurs", de dire du mal de tout le monde au patron, de faire barrage à ce que l'un des stagiaires soit titularisé... justement, ce dernier exploit a du mal à passer, de nombreux collègues se sont mobilisés en solidarité avec ce dernier, en refusant ce qui est quasiment un "délit de faciès", et l'ambiance commence à être chaude. Toutes ces histoires donnent à réfléchir à bien des membres du personnel qui se demandent à quoi servent ces syndicats institutionnels et qui commencent à questionner la notion même de représentation de tous par quelques-uns. Affaire à suivre, donc.

 Biblius

# /// "PIQUE-NIQUE" À L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE

A l'école de la république, apprends à vivre avec tes moyens et tais-toi. Ceci pourrait résumer l'attitude d'un principal de collège et de son administration en Gironde, vis-à-vis d'élèves de familles vivant dans des conditions précaires.

Si tu n'as pas les moyens de payer la cantine, tes enfants ne mangent pas dans mon collège. Tu peux pas venir les chercher pour qu'ils mangent chez toi ? T'as qu'à leur donner un sandwich et ils se débrouillent. C'est exactement la situation que vivent quotidiennement des enfants dont les familles ne peuvent pas régler les frais de la demi-pension.

Exemple : Il était une fois 7 élèves, dont les familles n'avaient pas payé ce qu'elles devaient -certaines sommes tournant autour de la cinquantaine d'euros. Le collège dispose d'un fonds social servant justement à régler des problèmes d'impayés de ce genre, pour venir en aide aux familles les plus démunies. Mais bon, pour le collège, l'heure est à l'économie (sauf pour les ordinateurs, le mobilier de bureau ...), et pour le milieu social local, l'heure est à la "responsabilisation" des familles. Donc on exclue les enfants de la demi-pension et on met les familles sous huissier.

Quand on demande les raisons de telles mesures, la direction rétorque :

- que c'est la politique de l'établissement, et on ne voit pas pourquoi ça changerait ;

- que le principal est un agent de l'état, gestionnaire avant tout, qui doit rendre des comptes, avant tout équilibrés ;

- que les travailleurs sociaux ont envoyé les dossiers de demande d'aide, mais que les familles ne répondent pas et montrent ainsi qu'elles ne font aucun effort pour payer. Quand on est en situation d'exclusion et qu'on croule sous les dossiers d'aide, les avis de suppression de ces aides, les injonctions de payer, les visites des huissiers .... Est-on en mesure de remplir un dossier de plus parmi tous les autres et qui n'arrangera rien ? Je vous le demande.

Le cas de ces familles devait soi-disant être examiné lors

du conseil d'administration. Les responsables de cette situation ont expédié l'affaire en deux minutes en transformant la réalité ainsi : « les élèves n'ont pas été réinscrits au régime de la demi-pension, il n'y a donc pas de cas d'exclusion. ». Aucune trace de ce point, qui figurait à l'ordre du jour du conseil d'administration, ne figure sur le compte-rendu.

Face à cette situation et à la volonté de taire l'information, un petit groupe d'enseignants a, directement et le plus simplement possible, diffusé l'information par affichage. En quelques jours, face à cette petite brise contestataire, la

direction, les travailleurs sociaux, -qui étaient tous au courant de la situation-, se sont alarmés, et, comme par enchantement, les élèves ont été réintégrés à la cantine. On notera ici l'absence brillante et remarquable des syndicats de l'éducation.

La situation finit apparemment bien pour les élèves ... et bien non ; on apprendra un peu plus tard que seule une partie des élèves est réintégrée et qu'en plus il existe d'autres cas similaires ! On est généreux, mais faut quand même pas exagérer ! Au bout du compte, des enfants mangent toujours dehors où et comme ils peuvent, qu'il pleuve, qu'il vente ou qu'il neige ; et mangent ce qu'ils peuvent se payer. Leur santé est directement menacée par une alimentation de fait incomplète. Leur réussite scolaire et leur avenir sont largement compromis, ces enfants finiront par ne plus venir à l'école.

A côté de ça, matériel informatique en abondance, nourriture du midi, en trop, jetée à la poubelle, cours

d'éducation civique pour apprendre à respecter la loi, augmentation du nombre d'embauches précaires (CES, vacataires) par l'établissement ... et la majorité du corps enseignant qui fait comme si tout allait bien. Cherchez l'erreur ...

Un enseignant qui digère mal les incivilités de bureau

## Programmation d'une séquence d'apprentissage

### INTITULE DE LA SEQUENCE D'APPRENTISSAGE

*Pique-nique à l'École de la République.*

### NOMBRE DE SEANCES

*Une par jour de classe, le midi.*

### OBJECTIFS POUR LE COLLEGE

*Développer la maîtrise de l'exclusion.*

### OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE POUR L'ELEVE

*Apprendre à vivre avec sans ou très peu de moyens. Apprendre à se taire.*

### DEROULEMENT

*Exclusion de la cantine pour retard de paiement.*

*Mise à la rue entre 12 & 14 h.*

### EVALUATION PAR LE COLLEGE

*Comptabilisation des impayées, avec pour objectif final zéro factures impayées.*

### EVALUATION PAR L'ELEVE

*Etre capable de reconnaître la sensation de faim, de malaise. Constater une perte de poids. Repérer les effets des carences alimentaires. Développer l'aptitude à trouver un abri de fortune en cas d'intempérie.*

### PROLONGEMENTS POSSIBLES

*Exclusion définitive du collège.*

*Signalement à la police pour vagabondage aux heures de repas. Troubles de la croissance.*

# /// APRÈS UN FAUX "GRAND DÉBAT" UN RAPPORT VÉRITABLEMENT BIDON

*On se souviendra longtemps de l'affaire des retraites : voici qu'elle fait encore du bruit, sous la forme singulière du rapport Thélhot. Souvenons-nous : au printemps 2003, le gouvernement et les grands syndicats faisaient face à un immense mouvement de grève dans la fonction publique, et plus spécialement dans l'Éducation nationale. Les comparses s'étaient entendus pour nous imposer des conditions de départ à la retraite qui rendaient virtuel l'âge légal de départ : un allongement de la durée de cotisation assorti d'un malus empêchait tout échappatoire à cet allongement. Dans les faits, cela se traduit aujourd'hui par cinq années de rab, jusqu'à l'âge de 65 ans après lequel le malus ne joue plus.*

Les grandes centrales de notre profession, après nous avoir dans un premier temps égarés sur des luttes contre la décentralisation (qui ne se proposait pas, elle, de nous enlever le pain de la bouche), se virent submergés par la grève dans l'Éducation et ses appels à la généraliser. A part la CFDT du psycho-rigide Chérèque, qui signait avec Fillon l'accord prévu, et n'en finit plus de payer en terme d'adhésion et de crédibilité ce comportement obscène, les grandes centrales se mirent à la tête de ce mouvement non voulu, afin de le conduire à sa perte. Alors que ce sale boulot s'accomplissait, Luc Ferry, soucieux d'une rentrée 2003 dans le calme, proposait le débat, et, comme lorsqu'un problème se pose, on fait une commission pour l'enterrer, au grand problème que nous avons, on opposa le Grand Débat.

Les grandes centrales, certaines avec cette moue dégoûtée qui est tout leur sex appeal, d'autres avec l'enthousiasme des bons chiens quand on les envoie chercher la baballe, sautèrent sur l'occasion de briller en société et engagèrent le débat. La CNT-AIT appela au boycott pur et simple de cette clownerie et fit connaître qu'il n'y avait aucune obligation réglementaire d'y participer. Dans le Gard, au niveau du premier degré, cette participation fut si misérable qu'il fallut annuler en catastrophe les lieux prévus pour le dernier jour à Nîmes et n'en conserver qu'un, la (petite) salle du Carré d'Art, où la fine fleur des colloqueurs de toujours trouva asile. Les échos que nous avons de ce qui se passait dans le reste de la France nous apprenaient qu'il en était de même partout. Le ministère cria au triomphe de son initiative, et les grandes centrales ne vinrent pas le contredire.

Un an plus tard arrive le rapport Thélot, prétendument fondé sur ce débat, comme un monument creux de vacuité vide érigé en l'honneur du néant. Un parfum de scandale l'accompagne, le clan "républicain" (selon Le Monde) s'étant opposé au clan "pédagogue" et se désolidarisant des conclusions du rapport, fut-ce au moyen de la démission comme Guy Konopnicki. Ils se font de la bile pour rien et sont victimes des illusions qu'ils ont entretenues quant à la possibilité qu'avait la vox populi d'imposer ses vues à l'Inspection Générale.

Celle-ci, par la voix de Claude Thélot, nous apprend qu'il faut qu'à l'école on apprenne à lire et écrire, ce qui se fait généralement en France depuis la disparition des dernières écoles druidiques. Il faudrait aussi que l'école ne soit pas ségrégationniste et encore qu'on y apprenne à "vivre ensemble" (excellente idée en effet). Il faudrait enfin que cette école soit celle "de la réussite" : qui donc aura le front de souhaiter le contraire ? Tout ceci ne mange pas de pain, c'est bien là sa vertu. Pour ce qui est d'apprendre à lire, le rapport propose le "socle commun", de la grande section de maternelle à la cinquième au collège, imposant l'excellence pour tous en lecture, arithmétique, basic english, computers et délaissant histoire, géo, sciences pour ne parler que des absences les plus criantes. Comme ce n'est pas lourd, mais trop cependant pour certains élèves, on propose que chacun des trois cycles concernés se fasse en plus ou moins d'années, selon les élèves, deux ans

pour les bons, quatre pour les mauvais. Est-ce à dire qu'on envisage des quatrièmes où cohabiteraient enfants de 11 ans et adolescents de 17 ans ? Pour ce qui est de la ségrégation, Thélot propose, en désespoir de cause, d'aller jusqu'à raser les collèges-ghettos. Et pourquoi pas les écoles primaires, tant qu'on y est ? Les locataires des cités apprécieront la disparition des collèges d'un environnement déjà sinistré, tout comme les conseils généraux chargés d'en financer de nouveaux en zone insensible. Seul le point "vivre ensemble" présente une apparence de sérieux, hélas, pourrions nous ajouter, car il s'agit d'un sérieux d'établissement pénitentiaire; mais dont l'application reste heureusement problématique, puisqu'elle entraînerait un surcroît d'environ dix milliards d'euros, et ce n'est pas demain la veille qu'ils seront affectés à cette grande entreprise.

Comme on ne peut sérieusement demander à des élèves qui n'ont guère d'autre perspective post-scolaire que de pointer à l'A.N.P.E. comme leurs parents avant eux, de devenir des partisans farouches du "vivre ensemble", on les y éduquera par la contrainte s'il le faut, avec le personnel qu'on a sous la main : les profs. Il s'agit de doubler la fonction enseignante d'une fonction éducatrice spécifique (au sens où il y a des éducateurs dans les centres spécialisés) en ajoutant des heures de travail (rémunérées à part) exclusivement consacrées à cet effet, pour satisfaire les besoins de réunionite inhérents à cette fonction et occuper des élèves (et leurs parents) en dehors des heures de cours.

Et la commission atteint l'orgasme en imaginant une double notation des professeurs, celle sanctionnant l'activité éducatrice, donnée par le chef d'établissement enfin doté de prérogatives de chef, et devenu maître à bord après Dieu de ce bâtiment nouvellement autonome. Thélot prétend qu'une fenêtre de tir s'ouvre pour une telle réforme, si contraire à la tradition scolaire française, grâce au départ en retraite de la moitié des enseignants actuels dans les dix ans qui viennent, et qu'il convient de réformer

Suite page 16

d'urgence les I.U.F.M. afin de formater à ces nouvelles conditions les générations de profs qui vont arriver en masse.

Tout ceci n'est pas nouveau : voici plusieurs décennies que notre hiérarchie soupire après une plus grande hiérarchisation de notre métier qui passerait par l'intégration des directeurs en chef d'établissement à la chaîne de commandement. On se demande les raisons d'un tel enthousiasme à l'égard de ce mode de fonctionnement, puisque c'est bien notre hiérarchie qui est à l'origine de plus beaux désastres pédagogiques des dernières années, les méthodes de lecture globales ou naturelles, les maths modernes, la grammaire structurale, les disciplines d'éveil, le culte de la motivation, imposés par des Inspections qui n'y comprenaient pas grand chose à des enseignants qui n'y comprenaient plus rien, et parfois pour cette bonne raison qu'il s'agissait de méthodes fausses dès leur principe mais péremptoirement décrétées Vérités. On? On ne saurait enseigner que ce que l'on sait, et la meilleure des méthodes reste celle que l'on maîtrise, banalités que l'Inspection a, depuis longtemps, oubliées, et qui ne sait réparer cette erreur qu'en torpillant les apprentissages superfétatoires : après avoir saboté l'enseignement des humanités, sinistré la littérature, menacé la philo, détruit les lettres classiques, anéanti l'histoire, la voilà qui poursuit sa fuite en avant avec le "tronc commun" qui réduit les apprentissages au minimum indispensable pour savoir remplir une demande de RMI.

La CNT-AIT dit bien des choses à tout cela. Elle est favorable, et ce n'est pas nouveau non plus, à la disparition des échelons hiérarchiques et à la généralisation de l'autogestion : écoles, collèges et lycées autogérés dégageraient le consensus indispensable à leur bon fonctionnement et libéreraient les énergies que ce bon fonctionnement requiert.

Tatchanka ✎

"Tatchanka" est disponible auprès de la CNT-AIT du Gard à l'adresse suivante : CNT-AIT, Bourse du Travail, 7 place Dupuy, 30100 Alès.

## ///RÉFLEXIONS

### LA SOCIÉTÉ DU TRAVAIL ? LA SOCIÉTÉ DE L'ENNUI !

On nous martèle sans arrêt à la télé, dans les journaux, que le travail est l'épanouissement de l'Homme, sous-entendu que c'est notre seul moyen de nous épanouir pleinement dans notre vie. Et cette fausse thèse est soutenue par le fait que "Réussir sa vie" signifie "Avoir un bon boulot bien payé". La quasi totalité de la population en est désormais persuadée, on condamne, directement ou indirectement, par le regard miséricordieux ou par les mots, les chômeurs, les RMistes/RMastes et SDF pour être des feignants, des incompetents, et ne pas réussir à s'intégrer (sous-entendu travailler et bien-entendu consommer) dans la société. Pour les chômeurs ou RMistes volontaires c'est encore pire, ce sont des voyous et ils sont coupables de tous les maux de notre société. Mais qu'en est-il réellement ? Le travail dans la société capitaliste est-il vraiment épanouissant ? Un être humain peut-il réellement s'épanouir en étant enfermé, en moyenne, huit heures par jour dans un bureau ou une usine et obéir à un patron toujours plus exigeant et arrogant ? Un travail, avec aucun autre but que celui de percevoir un salaire à la fin du mois peut-il réellement pousser le travailleur à s'investir dans ce qu'il fait et aimer ce qu'il fait ? Evidemment, non, ou plutôt difficilement car certains y arrivent. La plupart des travailleurs s'ennuient au travail, mais à l'inverse n'ont pas conscience de perdre leur temps et de gâcher leur vie. Car en travaillant huit heures par jour, et ce cinq jours par semaine, il ne reste plus de temps à un être humain pour s'occuper de lui et passer du bon temps avec sa famille ou ses amis. Le travailleur n'est plus maître de sa vie. Le travail (à temps partiel ou à plein temps) permet au système capitaliste de contrôler entièrement notre vie. Et pourtant la majorité de la population, qu'elle en ait conscience ou pas, continue d'aller travailler, pour certains en ayant mal au ventre, pour d'autres en esclaves bien convaincus, tous les matins. Ce foutu



réveil nous conditionne tous les jours pour une journée de travail et d'ennui, et toujours on lui obéit.

La classe ouvrière n'est malheureusement que trop peu consciente de tout ce temps perdu et de partout à travers le monde, des milliers de travailleurs se battent, avec l'aide des syndicats bien-veillants, pour défendre ou sauver leur emploi. C'est un faux combat, une fausse lutte et une énième perte de temps. Le jour où les ouvriers se battraient pour le foutre par terre, leur emploi, nous aurons fait un grand pas en avant vers la révolution. Mais bien sûr, on va me dire qu'il faut vivre et qu'il faut de l'argent, et dans la société capitaliste, seul le travail nous permet d'avoir de l'argent... Et ce qui est désespérant c'est que nous sommes condamnés à nous en... toute notre vie dans ce monde à la con en attendant que les prolos daignent se réveiller.

Ce que j'essaie de faire passer à travers cet article c'est que le travail est le pilier central du système capitaliste, c'est lui qui empêche l'être humain de se révolter. C'est ce travail qui nous enferme dans une logique de consommation. Evidemment, travailler nous permet de côtoyer d'autres gens sur notre lieu de travail, et par conséquent c'est un moyen de diffuser les idées anarchistes. Mais, cependant, les gens ne seraient-ils pas plus réceptifs à nos idées s'ils ne travaillaient pas, s'ils ne participaient pas à la prospérité du capital ? Car il ne faut pas oublier que pendant que l'on travaille, le capital grossit et renforce sa domination de l'argent sur l'être humain. Ne serait-ce pas à nous, anarchistes, de montrer concrètement à la population qu'il y a tout à rejeter du système capitaliste ?

Escargot Sauvage. ✎



## ///BOLIVIE : LA " GUERRE DU GAZ "

*La Bolivie se caractérise par une diversité géographique, culturelle, ethnique et un grand isolement. Plus de 70% de la population est composée de diverses ethnies indigènes, chacune avec sa culture, ses coutumes et son dialecte. Le reste de la population est composé de métis. Il existe dans ce pays un très fort racisme, des différences très accentuées et évidentes entre classes sociales. Les marchés locaux, généralement approvisionnés par le paysannat et par la contrebande, permettent une économie informelle qui se reflète dans la pratique du troc et du marchandage. Les enfants travaillent souvent à partir d'un âge très très précoce. Pour la plupart, les Boliviens ne vivent pas, ils survivent. La misère est patente partout alors que la Bolivie dispose de la deuxième réserve de "gaz libre" (c'est-à-dire facilement exploitable) du continent.*

### LA QUESTION DU GAZ :

Le gouvernement bolivien, les partis politiques et les multinationales pétrolières sont les protagonistes de l'escroquerie monumentale causée par la "capitalisation" d'YPFB. Cette ex-entreprise d'Etat fournissait, depuis 1954, la totalité de la consommation interne de pétrole et de gaz et représentait, depuis 1985, la principale source financière du pays. L'arnaque débute en 1992 quand le MNR (Mouvement National Révolutionnaire) propose la "capitalisation" c'est-à-dire le transfert de 49% des actions d'YPFB à des entreprises pour "dynamiser" l'économie sans que l'Etat perde le pouvoir décisionnel, puisqu'il garderait 51% des actions. Cette proposition de privatisation partielle fut très populaire car elle se doublait d'une promesse : l'attribution des actions de l'Etat à chaque citoyen bolivien sous forme de fonds de pensions. Grâce à ce dispositif, la retraite de chaque bolivien devait être de l'ordre de 200 \$ US par mois ! Avec un tel programme, le MNR rafla un maximum de voix et prit tous les pouvoirs. Ensuite, il changea "légèrement" les règles en abaissant à 50% la part de l'Etat (sous prétexte qu'aucune firme ne regrouperait 49% des actions) et en créant une société pour gérer les actions des boliviens. En fait, c'est cette société qui est propriétaire des titres et les Boliviens retraités attendent toujours leur retraite, car les comptes de cette société de gestion ne laissent rien à distribuer. Pendant ce temps, le prix du gaz augmentait, la pénurie s'installait et ENRON, SHELL, REPSOL-YPF, PEREZ, CONPANC et autres sociétés qui se partagent le gâteau encaissent des bénéfices énormes.

### LE CONFLIT

Après les promesses sont venues les "explications techniques" complexes et les discours sur la "crise" et le supposé effondrement du marché du gaz... tout cela a passablement embrouillé la situation. Le Bolivien de base, souvent très isolé dans son village, ne voyait toujours rien venir, mais sans saisir les tenants et les aboutissants, se réfugiait dans un attentisme passif. D'autant que toutes les institutions, toutes les forces syndicales conventionnelles et politiques chantaient bien entendu la même chanson avec juste les variations d'usage.

Dans ce contexte délétère, des militants anarchistes décidèrent alors de démonter pièce après pièce les mécanismes de cette monumentale escroquerie et de se lancer dans un travail d'explication et de propagande. Ce travail a réussi à réveiller la colère latente de la population et à déclencher une vague gigantesque de contestation. La conclusion que nos compagnons propageaient sous forme du slogan " nous sommes riches mais ils nous ont déjà tout volé " se propagea jusque dans le coin le plus reculé de Bolivie. On en discutait dans les rues, on en discutait dans les universités, dans les marchés, dans les communautés, dans les quartiers, les associations de voisins, dans les mines ... De nombreux conflits locaux éclatèrent.

Début octobre 2003, la mobilisation commence à se faire sentir de manière plus intense à La Paz. Les coupures de routes débutent ainsi que la grève, qui n'est pas encore générale.

Le gouvernement de "Goni" (le surnom du président) répond par la répression. Mais, au début, il ne veut pas donner trop d'importance au conflit, parlant devant les caméras d'une déstabilisation de la démocratie menée par des séditions qui veulent entraîner le pays vers une folle dictature " a-NARCO-syndicalista " (jeu de mots amalgamant narcotrafiquants et syndicalistes).

Malgré cela, des communautés indigènes se mobilisent réclamant leur autonomie et la renationalisation du gaz et du pétrole ; tandis que les anarchistes, à l'origine de cette contestation, proposaient, directement la socialisation et l'autogestion de l'entreprise.

### WARISATA : LA GOUTTE QUI FAIT DEBORDER LE VASE

A 100 km de La Paz, à Warisata, les villageois se mobilisent énergiquement pour réclamer "le gaz aux boliviens" et l'autonomie des indiens Ayllus. La mobilisation avait un caractère énergique mais pas violent jusqu'à ce qu'un hélicoptère de l'armée tire sur la population. Celle-ci réagit, armes à la main. Des escarmouches sanglantes éclatent. De nombreux conscrits, originaires de la région, refusent de tirer ou désertent.

Warisata sert de détonateur. Tous les secteurs du pays se mobilisent. Débute alors une série de grèves, de coupures de routes, de blocages d'aéroports mais

Suite page 18

aussi de réserves de carburants (afin d'empêcher le réapprovisionnement de l'armée). Les moyens de lutte se firent chaque fois plus durs et la grève paralysa le pays durant plusieurs jours. Les affrontements se radicalisèrent spécialement dans la zone d'El Alto et de Cochabamba.

## LA GUERRE DANS LES RUES

Pour décrire au mieux ces évènements, j'emprunte les lignes suivantes à "Combate", publication anarchiste de La Paz et d'El Alto :

"Durant la guerre du gaz, il n'y eut pas un foyer mais de nombreux mais de nombreux foyers qui convergèrent sur un seul point -le gouvernemen- pour l'embraser et mettre en déroute la force de l'Etat. Ces foyers furent une machine de guerre nomade qui s'élança sur la tête de l'Etat et réussit à le désarticuler

L'un de ces foyers fut le mouvement des paysans aymaras, occupant les routes et les remplissant de pierres pour disparaître, aussi subitement qu'ils avaient surgi, obligeant l'armée à passer des journées entières à dégager des routes, qui étaient immanquablement recoupées le lendemain... De cette manière, ils coupèrent le trafic entre La Paz et les principaux axes (lac Titicaca, Pérou,...) Ces actions ne provoquèrent pas de pertes parmi les soldats mais les dommages pour l'Etat furent incalculables, plus grand que l'auraient été des soldats morts, vu que pour l'Etat bolivien, la vie d'un pauvre soldat indigène ne vaut rien.

Les mineurs d'Huinuni réalisèrent un mouvement enveloppant et avancèrent rapidement jusqu'à La Paz en une espèce de blitzkrieg (guerre éclair). A El Alto, immense banlieue, ce fut une réponse d'une force formidable, celle de la ville soulevée. Le feu, la dynamite, les pierres, les barricades et les tranchées répondirent aux fusils automatiques, aux tanks, aux hélicoptères de l'armée et de la police. Chaque quartier, Rio Seco, Ballivian, Juan Pablo II, Villa Ingenio, Senkata, Villa Adela, Santiago Seguindi, Tupaj Katari, La Ceja et d'autres se regroupa pour empêcher le passage des tanks, des camions et des troupes. Le blocage de la raffinerie d'YPFB à Senkata, provoqua la pénurie de carburant. Après les massacres du "Dimanche sanglant" à El Alto, la ville de La Paz rejoignit le mouvement en appui aux habitants des hauteurs. Le lundi la ville se réveilla paralysée et fut submergée par les 4 côtés : les paysans des

environs, des Yungas et d'Achacachi avancèrent sur la ville et l'envahirent progressivement, de manière quasi-imperceptible. De plus 10 000 travailleurs d'Oruro marchèrent sur La Paz. Sans compter les mobilisations de mineurs et de paysans à Potosi, dans la ville de Sucre et aussi les paysans du département de Chuquisaca. (...)"

Un point tout à fait intéressant est la manière dont circula l'information durant le conflit. On peut dire qu'elle fut a-hiérarchique. Elle se fit en réseau, à travers des journaux, des radios (surtout populaires, de quartiers et associatives) et même quelques canaux de télévision. Elle fut horizontale et multidirectionnelle, provenant de partout en direction de partout, ce qui contribua largement à donner sa force au mouvement populaire. Mais, s'il en fut ainsi en Bolivie, force est de constater que l'information ne réussit pas à circuler avec clarté hors de ce pays.

## LA CHUTE DE SANCHEZ DE LOSADA

Le durcissement des grèves, la pénurie à La Paz, l'indignation face à la répression furent énormes et eurent pour conséquence le rejet total des partis politiques. Il se manifesta avec rage. Pratiquement aucun de leurs locaux ne resta debout, tous furent la proie des flammes ou de saccages. Le peuple désormais fatigué, écœuré de tant de magouilles se retournait contre eux. La COB (centrale syndicale), se voyant obligée de suivre, se limita à refuser le dialogue avec le gouvernement. Les syndicats de base étaient en train de la déborder complètement dans la rue, rendant évident à quel point la bureaucratie syndicale et les politiciens s'étaient éloignés des travailleurs.

Chaque secteur, chacun avec ses propres revendications, convergea avec les autres sur quelques points fondamentaux : la démission du président, la révision de la loi des hydrocarbures, l'assainissement de terres et l'annulation de la loi "Coca Zéro".

Cet épisode de guerre sociale, connu en Bolivie comme la "guerre du gaz" finit par s'apaiser fortement avec la démission du président "Goni" (Sanchez de Lozada) même si la chute de son gouvernement, soi-disant démocratique, fut retardée du fait de l'appui de l'ensemble des organismes internationaux (en commençant par les Etats-Unis, l'Organisation des Etats Américains, le Pacte Andin etc.) qui

voyaient dans son renversement un "danger" pour toute la région.

## LE "NOUVEAU GOUVERNEMENT" DE CARLOS MESA

Rapidement, le pouvoir fut assumé par le vice-président Carlos Mesa, qui avait prit tardivement mais opportunément ses distances avec son prédécesseur. Mesa débuta son mandat en invitant des personnes "indépendantes" à remplir des fonctions au sein de l'Etat. Les coupures de routes furent levées mais la mobilisation continua.

Le gouvernement entrant fit le pari de durer et, si nécessaire, de continuer à réprimer la mobilisation, en arrêtant des activistes et des syndicalistes mais surtout il s'attacha à isoler les mouvements les uns des autres et à les affaiblir. Un autre moyen trouvé par Mesa, pour semer la confusion, fut de dévier le conflit en réactivant le vieux ressentiment contre un pays voisin, le Chili. Enfin, Mesa et les siens, tout aussi classiquement, ont recours à la corruption pour casser la lutte.

Ce nouveau gouvernement est bien soutenu par la bourgeoisie locale et internationale. Il manœuvre habilement mais, il n'arrive toujours pas à contenir une crise qui vient de loin et qui va être difficile à calmer, même si elle ne se présente pas de façon aussi aiguë qu'il y a quelques mois.

Nos compagnons, qui ont joué un rôle essentiel dans la prise de conscience à l'origine de cette lutte sont peu nombreux, ils ont très peu de moyens pour continuer ce travail de conscientisation et d'auto-organisation. Ils ont pourtant un rôle essentiel à jouer pour que cette lutte ne finisse pas par se faire totalement étouffer. Nous espérons pouvoir leur apporter, à travers l'AIT, un peu de l'aide qui leur est nécessaire.

Dernier point à souligner : comme dans cette comédie absurde où les protagonistes passent leur temps à attendre "Godot", nous avons le plaisir de voir maintenant les "dirigeants" de mouvements sociaux, qui s'adjugent sans vergogne la "paternité" du mouvement d'octobre, chercher désespérément leurs soi-disant troupes de dirigés pour obtenir un strapontin dans la conduite des affaires de l'Etat. En vain.

✎ Un militant de la FORA-AIT.

## INFOS

### LA GAPETTE

Qu'est ce qu'une gapette ? C'est une casquette en argot parisien. C'est un couvre chef pour les Gavroches ! Mais c'est aussi le journal d'opinions libertaires du Groupe Anarchiste Autonome de Paris et sa banlieue (GAAP). Le nouveau est sorti. Au menu : actualité de l'anarchosyndicalisme (part one : anarchosyndicalisme et autonomie populaire), et un dossier prison : la prison comme si vous y étiez, la prison comme instrument des sociétés liberticides, un hôpital psychiatrique "exemplaire", Stéphanie est innocente ! , Déclaration de Silvano Le journal est disponible gratuitement sur simple demande. Par ailleurs, le GAAP organise régulièrement des tables de presse et des débats sur Paris. Pour tout contact ou pour participer, écrivez à : GAAP 108 rue Damrémont 75018 PARIS ✉

### C.Q.F.D

"Réalisé à Marseille par une équipe de chômeurs et de précaires, le mensuel politique et satirique CQFD s'est attiré les foudres vengeresses de la Croix-Rouge française. Offensée par un article intitulé "Une Croix-Rouge sous un képi bleu" mettant en cause son rôle "d'accompagnatrice" auprès des sans-papiers expulsés de France par vols groupés, l'institution humanitaire a porté plainte pour diffamation contre CQFD. Elle réclame à CQFD 65 000 euros de dommages et intérêts, dont 30 000 euros au bénéfice de son président, le professeur Marc Gentilini. Ce tarif témoigne d'une confiance flatteuse dans la trésorerie de ce journal. Diffusé en kiosque à moins de 10 000 exemplaires, fabriqué à l'huile de coude, sans capitaux ni subventions, sans salariés ni publicité, disposant de recettes qui lui permettent tout juste de régler l'imprimerie, le loyer du local et l'apéro de bouclage, CQFD est sincèrement navré : il ne possède pas le dixième de la somme réclamée. La démarche de Marc Gentilini s'apparente donc à une tentative fort peu humanitaire de jeter à la rue cette publication."

L'audience a eu lieu le 16 novembre. Le verdict sera rendu le 11 janvier 2005.

## CENTRE MATERNEL STE LUCIE EN LUTTE

L'équipe interdisciplinaire du Centre maternel & crèche Ste Lucie est en lutte depuis plus de 6 semaines. Ce centre, qui dépend du CCAS, accueille des femmes enceintes ainsi que des mères et leurs enfants de moins de trois ans, en grande difficulté. La décision de la direction d'arrêter la confection des repas sur place est le point de départ de la lutte. Au-delà de la suppression des postes des deux cuisiniers, ce que l'équipe refuse avant tout, c'est la grave dégradation de la qualité de vie des résidents qui suivrait inévitablement cette suppression. D'une part, en effet ils ne mangeraient plus que des plateaux industriels aux trois repas, d'autre part tout le travail fait jusqu'à présent autour de l'alimentation, grâce à une relation directe entre résidents et cuisiniers disparaîtrait. Il s'agit maintenant d'obtenir des garanties des financeurs (Mairie de Toulouse, Conseil général de la Haute-Garonne). Pour apporter votre soutien : " Personnel en lutte, Centre maternel St Lucie, 17 rue Ste Lucie 31300 Toulouse " (écrivez ou demandez la pétition). ✉

## CONTACTS

### TOULOUSE

CNT AIT. 7 RUE ST REMESY. 31000  
TOULOUSE  
05 61 52 86 48

#### \_PERMANENCE PUBLIQUE

au siège du syndicat, tous les samedis de 17h à 19h (la rue St Rémésy est parallèle à la rue Pharaon)

#### \_TABLES DE PRESSE :

Tous les dimanches à partir de 10h30 : marché aux puces Saint-Sernin

Tous les mardis entre 12h30 & 13h30 : R.U du Mirail (section universitaire ATOS et JL)

Dans les quartiers : tables de presse périodiques, se renseigner auprès du syndicat.

### MONTAUBAN

CNT AIT B.P. 158. 82001  
MONTAUBAN CEDEX

#### \_TABLE DE PRESSE

tous les samedis à partir de 10h30 : marché Prax Paris

## TARBES

#### \_TABLE DE PRESSE

Le dimanche de 10 à 12 h. : marché aux vêtements (halle Mercadieu).

## QUERCY ROUERQUE

\_ Ecrire à la CNT-AIT de Montauban qui transmettra.

## AVEYRON - MILLAU

\_ Ecrire à la CNT-AIT de Montauban qui transmettra. Une table de presse est en préparation sur Millau. Pour y participer, contactez-nous.

## PUBLICATIONS

\_ *Le B.I.B [Bulletin Inter Boite]* \_ Le B.I.B [Bulletin Inter Boite] du 3ème trimestre 2004 est paru. Il contient des infos de boîtes et est à afficher ...dans la vôtre, puisque le BIB est un journal mural. Vous pouvez également participer à la rédaction du prochain numéro. Pour tout contact : CNT-AIT, 5 impasse des Alouettes, 31700 Blagnac.

\_ Si vous habitez dans les quartiers, "*Un Autre Futur pour les Quartiers*" \_ peut vous intéresser. Il s'agit d'une petite feuille bilingue (français / arabe, les articles sont traduits) destinée à être distribuée en banlieue. Les personnes intéressées pour y écrire ou pour participer à la diffusion doivent s'adresser à la CNT-AIT de Toulouse.

\_ Le prochain numéro du "*Combat syndicaliste de Midi-Pyrénées*", n° 89, daté de février-mars 2005, paraîtra début février.

## CONTACTS JEUNES LIBERTAIRES

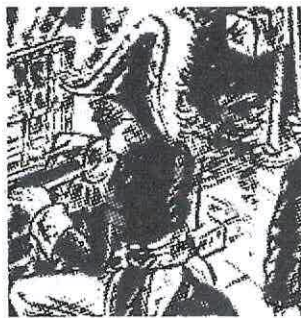
Les J.L. regroupent des jeunes (lycéens, apprentis, chômeurs, salariés, étudiants), qui se reconnaissent dans les valeurs de la CNT-AIT. Pour tout contact : Le samedi (15/19 h), 7 rue St Rémésy à Toulouse.

Site : <http://anarchie.net/jeuneslibertaires>

E-mail : [jeuneslibertaires@free.fr](mailto:jeuneslibertaires@free.fr)

## PENSEZ À VOUS ABONNER

# LA NEF DES FOUS



Signé de J. Kaczynski et sous le titre "La nef des fous", un texte circule depuis quelques mois dans les milieux libertaires. Cet écrit, fort plaisant à lire, entre en résonance avec les peintures si extraordinaires de Jérôme Bosch. La luxure, l'hypocrisie, le lucre, le double discours y sont pointés du doigt. Mais, quand un doigt pointe la lune, nous dit le proverbe chinois, ce n'est pas sur le doigt qu'il faut se fixer, c'est la lune qu'il faut découvrir. Allons donc, en lisant ce texte au-delà du doigt et essayons de découvrir, non pas la lune, mais la substantifique moelle que l'on peut en tirer.

Ce bateau, la nef dont il est question ici représente notre société. Le capitaine, c'est le chef, le grand bourgeois, le patron. Les officiers figurent la moyenne bourgeoisie réformiste ; ils font office de représentants politiques ou syndicaux. Les passagers sont les consommateurs. Les marins les prolétaires. Enfin, l'intello, c'est l'élite humaniste et réformiste. La nef, comme le monde bourgeois et capitaliste, génère des frustrations et des conflits. Le capitaine désamorce ces tensions en concédant de menus avantages. Il envoie les officiers comme intercesseurs auprès des opprimés (consommateurs) et des exploités (prolétaires), ces derniers, bons sociaux-démocrates ne réclament que de petites choses. Tout cela conforte chacun à sa place, et, dans ses rapports.

Le mousse est le révolutionnaire, il entend changer l'ordre des choses, la cause de la situation, le cap, tout comme il dénonce les chimères réformistes ou l'impasse des revendications immédiates. Pour lui, se positionner sur les effets et non l'origine des choses conduit à la catastrophe. Il préconise de changer de cap, vivre libre ou périr. A ce stade de l'exposé, aucun révolutionnaire n'est en désaccord. Pourtant, l'épique n'a pas sa place, le lyrisme va s'anéantir dans le pathétique, la comédie vire au drame puis à la tragédie.

De prime abord, la conclusion de l'énoncé, c'est que les revendications immédiates (celles qui visent à améliorer l'ordinaire, sans analyser le pourquoi des conditions d'existence ni remettre en cause le système) en jouant sur les effets et non les causes améliorent la situation. Mais, à terme, elles ne résolvent rien et empêchent la destruction du système. Mieux, elles le confortent en entretenant les illusions sur sa valeur. Telle est la position du mousse qui se coupera de ses frères de classe puis s'affrontera aux opprimés et finira rejeté, laissant patron et officiers manipuler les prolétaires. Ainsi sera concédée la victoire aux bourgeois avant une extermination générale à laquelle le mousse n'échappera pas. C'est là qu'apparaît l'hiatus, car, ayant raison sur le fond, le mousse a tort dans la forme. Son discours tourne au soliloque, le conduit à l'impasse, au sado-masochisme du solipsisme.

A la place du mousse, j'aurais, certes et tout comme lui, reconnu la contradiction entre la revendication immédiate de la masse et ma volonté de changement. Mais, comme il ne s'agit pas de périr immédiatement de froid sous prétexte que finalement on va tous mourir un jour, j'aurais essayé de créer et de maintenir, à travers les revendications, un état conflictuel propice à la prise de conscience, la réflexion et l'action. J'aurais dénoncé les privilèges, le pouvoir du capitaine et des officiers, le danger de leur entreprise. J'aurais proposé de s'organiser pour décider, sans l'intermédiaire de chefs, de nos droits et devoirs. Au total, j'aurais signalé la nécessité d'un changement de système et proposé l'agencement d'un projet sociétal.

Il me semble qu'opérant suivant cette méthodologie subversive, le

mousse ne se serait pas isolé, il aurait peut-être pu empêcher l'ascendance bourgeoise et le contrôle réformiste. Il aurait tenté d'unifier les exploités, les opprimés. Il aurait acté une pratique (lutte immédiate) et une élaboration théorique (analyse du contexte), évité le maximalisme isolateur en comprenant la situation du salariat et évité tout autant le gauchisme en ne se situant que dans le cadre idéo-politique. Avec une vision plus subtile que la sienne, il aurait pu professer une utopie sans dédaigner certaines revendications ordinaires. Il aurait pratiqué l'anarchosyndicalisme.

L'anarchosyndicalisme se construit sur cette dialectique des revendications immédiates et du projet sociétal, il permet à la fois d'unifier les exploités et les opprimés dans leur résistance à l'adversaire et de créer une situation de tension nécessaire à un processus de changement. Il est à la fois didactique, pragmatique, opératoire, imaginaire, pratique et réflexif.

Le débat sur les revendications immédiates dans lequel beaucoup de libertaires s'enferment est redondant, récurant voire obsolète. L'histoire a tranché. L'anarchisme n'est pertinent que social, c'est ainsi qu'il a inscrit ses faits les plus marquants (Commune de Paris, Russie de 17, Ukraine, Argentine des années 20, Espagne 36, etc.) dans son combat avec et parmi les exploités, comme composante du mouvement ouvrier (CGT du début du siècle dernier, FORA argentine, CNT d'Espagne, tendance du Zapatisme, etc.). Et cela, même si la tâche est ingrate, obscure, difficile, et parfois déroutante.

Pour conclure, il ne sert à rien d'avoir la meilleure des doctrines, la plus élaborée des idéologies, la plus pertinente des éthiques si les pratiques ne les rendent pérennes. De même, il ne sert à rien d'avoir la pratique la plus percutante, la plus active, la plus stratégique, si elle n'est pas porteuse d'une critique, d'une tension, d'un projet véritablement révolutionnaire. Toute doctrine, toute théorie sociale ne peut être praxis sans articulation théorico-stratégique.

✶ Jean Picard

Pour mieux situer et comprendre l'anarchosyndicalisme, on peut commander à : UL CNT-AIT, BP 2010, 14089 CAEN les brochures (2 euros chacun) : "Des revendications à l'utopie" et "Autonomie populaire".